



**ALLOCATIONS
TOURISTIQUE
ET DU HADJ
ET BOURSES
UNIVERSITAIRES**

Le Quotidien
Edition Nationale d'Information
D'ORAN

Un pas de plus pour l'Etat social

Lire l'article de A. Z. page 3



SELON L'AVOCAT DU POLISARIO

**La décision
de la Cour
de justice de l'UE
est «exécutoire»**

Lire l'article de R. N. page 4

AGGRESSION SIONISTE CONTRE GHAZA
**Un an après, la guerre
génocidaire se poursuit**

Lire l'article de Mohamed Mehdi page 2



Agression sioniste contre Ghaza Un an après, la guerre génocidaire se poursuit

Mohamed Mehdi

Lundi 7 octobre 2024, un an et un jour depuis le début de la guerre génocidaire israélienne contre Ghaza, et après plus de 79.000 tonnes de bombes américaines larguées sur les civils, les habitations, les écoles, hôpitaux, les mosquées et les églises, faisant 51.909 martyrs et disparus, et plus de 97.300 blessés, la résistance palestinienne continue, depuis le début de l'opération « Déluge d'Al Aqsa », à lancer des missiles sur Tel-Aviv à partir de Khan Younes (au sud de l'enclave), détruire des chars « Merkava 4 » à al-Bureij (dans le centre), et affronter « à distance zéro » dans le camp de Jabaliyya dans le nord. Après 367 jours de massacres, les pays occidentaux exportateurs de démocratie et d'humanisme, à leur tête les Etats-Unis, confortablement installés dans leur aveuglement, ne souhaitent toujours pas imposer un total embargo sur les armes, ni même suspendre les accords économiques avec l'entité sioniste.

En ce 7 octobre 2024, place est aux bilans macabres (provisoires) que le « représentant de la civilisation occidentale » continue de signer à Ghaza et au Liban.

Dans un document, publié dimanche 6 octobre, le Bureau des médias du gouvernement de Ghaza indique que l'armée d'occupation a commis, depuis une année, 3.654 massacres, faisant 51.870 martyrs dont 10.000 disparus sous les décombres. Parmi les martyrs des bombardements, figurent 16.927 enfants (dont 171 nouveaux nés et 710 âgés de moins d'un an) et 11.487 femmes. Au total, 902 familles ont été totalement rayées du registre de l'état civil de Ghaza, ajoute le rapport qui précise que 69% des martyrs sont des enfants et des femmes, et que 25.973 enfants vivent sans leurs deux parents ou l'un d'eux, alors que 3.500 autres risquent la mort en raison de malnutrition suite au blocage de l'entrée des produits alimentaires, surtout dans le nord de l'enclave. Le nombre de martyrs comprend également 36 enfants morts de famine, et 986 membres des équipes médicales, 85 agents de la Protection civile, et 175 journalistes. L'armée sioniste a laissé 7 charniers dans lesquels ont été retrouvés au moins 520 corps.

Parmi les 97.166 blessés (chiffre de dimanche dernier), environ 12.000 ont besoin de prise en charge et de soins à l'étranger, et 12.500 malades du cancer ne disposent plus de leurs traitements.

La famine et la dégradation des conditions sanitaires, en raison du manque d'eau potable et les flaques d'eaux usées, ainsi que les fréquents déplacements forcés de plusieurs centaines de milliers de personnes, ont fait que sur une population de 2,4 millions de Ghazaouis, environ 1,73 million sont atteints de maladies transmissibles, dont

71.388 cas d'hépatites, indique encore le rapport.

UN AN APRÈS: L'ARMÉE GÉNOCIDAIRE REPRODUIT SES ÉCHECS À GHAZA ET AU LIBAN

Il n'y a plus aucun doute que si l'armée sioniste ne disposait pas d'une supériorité de frappe aérienne, grâce aux F16 et F35 et aux bombes américaines et autres soutiens de renseignements étrangers, la configuration de la bataille, que ce soit à Ghaza ou au Liban, aurait été autre dans les combats au sol.

Lundi, comme pour rassurer la population sioniste, l'armée israélienne a déclaré, dans la matinée : « Nous attaquons des cibles et des plateformes de missiles dans tout Ghaza » pour « contrecarrer des menaces immédiates », ajoutant qu'elle entame « une manœuvre militaire dans la région de Galilée occidentale », dans le nord de la Palestine occupée pour entrer au Liban. La supériorité aérienne fait que l'armée génocidaire peut massacrer 52 martyrs, dont des femmes et des enfants, en quelques heures, comme cela a encore été le cas hier à Ghaza. Cependant, cette supériorité n'empêche pas la résistance de continuer à lancer des missiles sur Tel-Aviv et de tenir des embuscades aux troupes sionistes lourdement armées au sol.

Hier, les Brigades Al-Qassam et les Brigades Al-Qods ont annoncé avoir mené plusieurs opérations « en ciblant Tel-Aviv avec une salve de missiles M-90 », et en bombardant le site militaire de Soufa et les concentrations de l'ennemi israélien au point de passage terrestre de Rafah, ainsi que les troupes sionistes près de Haulit et le centre d'opérations du site militaire de Kerem Shalom avec plusieurs missiles Rajum.

De l'aveu même de l'armée israélienne, les missiles de l'attaque contre Tel-Aviv ont été lancés depuis Khan Younes au sud de Ghaza, précisément là où elle a prétendu avoir « nettoyé la région » des combattants du Hamas.

Cette attaque a également « entraîné un changement de cap d'un avion qui tentait d'atterrir à l'aéroport Ben Gurion », a rapporté la 12^e chaîne israélienne.

D'autres médias israéliens ont rapporté que les avions atterrissant à l'aéroport Ben Gurion ont dû également changer de cap pendant que des tirs de roquettes provenaient de Ghaza.

A cela s'ajoutent les attaques de la résistance contre les emplacements de l'armée sioniste dans l'axe « Netzarim » et la destruction de plusieurs véhicules blindés, dont des chars « Merkava 4 », des transporteurs de troupes, et des bulldozers militaires D-9.

La situation n'est pas différente au Liban où, malgré de violents



ANALYSE

Abdelkrim Zerzouri

Malgré son importance et l'approche du rendez-vous, le 16^e

sommet des BRICS, annoncé du 22 au 24 octobre à Kazan (Russie), n'est pas classé en haut des titres qui relatent les événements internationaux. En tout cas, pas autant de bruit dans les coulisses que ce qui a été vécu lors du précédent sommet de Johannesburg (août 2023), en Afrique du Sud, qui a fait la une de l'actualité pendant plusieurs semaines avant la rencontre. Comment expliquer ce changement perceptible entre deux sommets ? S'agit-il d'une perte d'intérêt médiatique et à quoi est-elle due ? Un battage médiatique énorme a précédemment focalisé sur l'élargissement des BRICS à de nouveaux membres a accompagné le précédent sommet à Johannesburg, mais plus maintenant.

Aujourd'hui, même si on parle d'un élargissement du groupe à de nouveaux membres, cela n'a pas le même effet que le dernier élargissement à de nouveaux membres du groupe, resté trop longtemps enfermé sur-lui-même depuis sa fondation en 2009 par quatre pays (Brésil, Russie, Inde et Chine) avant que l'Afrique du Sud n'y adhère en 2010, suivie par les cinq derniers membres, dont l'adhésion a été annoncée en août 2023, alors que l'Argentine s'est retirée immédiatement après l'annonce de son adhésion au groupe. L'effet surprise, et la curiosité à propos des pays qui se verront accorder le qui-

tus pour rejoindre le groupe, n'est plus d'actualité. On parle quand même d'une manière « non officielle » de nouveaux candidats, comme la Malaisie, la Thaïlande, qui devraient être acceptés au sein des BRICS lors du sommet de Kazan, ainsi que le Vietnam et une bonne vingtaine d'autres pays qui frappent à la porte des BRICS, dont le Mexique, le Bangladesh et le Nigéria, sans confirmation officielle de la part des pays concernés, jusque-là.

Hormis l'Algérie, qui a officiellement tourné la page de l'adhésion au groupe des BRICS d'une manière définitive, aucun autre n'a cru bon de confirmer ou d'informer sa candidature pour rejoindre le groupe. Parmi tous ces pays, qui étaient dans les rangs des candidats lors du dernier sommet à Johannesburg, il faut également noter que seule l'Algérie a officiellement rejoint la banque des BRICS, sans visée aucune de rejoindre ce groupe. Sinon, la rencontre fait remonter à la surface, avec autant de force que lors du dernier sommet, la volonté des membres du groupe de confirmer le droit volontaire des membres de la coalition BRICS à dédollariser les échanges commerciaux et financiers entre eux. Enfin, il y a lieu de relever que les tensions géopolitiques, la guerre à Ghaza et au Liban, avec les risques de propagation du conflit dans toute la région du Moyen-Orient, qui dominent l'actualité mondiale, ont relégué cet événement aux seconds plans.

bombardements israéliens contre les civils dans la banlieue sud de Beyrouth et le sud du pays, les capacités de lancement des missiles du Hezbollah reste très importantes, et ses attaques ciblent différentes bases militaires au nord et au centre de la Palestine occupée, mais également la région et la ville de Haïfa où les cours ont été suspendus dans les écoles, et où 10 personnes ont été blessées hier suite à des tirs de roquettes, dont des cas graves.

Dans les affrontements au sol, l'armée israélienne a annoncé, lundi, qu'un « soldat a été tué et deux autres grièvement blessés lors des combats qui se déroulent au sud Liban ». La radio militaire israélienne a signalé également de « graves dommages » dans plusieurs propriétés suite à la chute d'un missile en Galilée occidentale.

Le Hezbollah a aussi déclaré que ses combattants avaient bombardé un rassemblement de forces de l'armée israélienne derrière les frontières de la ville libanaise de Rmeish avec une salve de missiles, et d'avoir « réussi des impacts directs ».

ABU OBEIDA: LA RÉSISTANCE EST PRÊTE À UNE «GUERRE D'USURE»

Dans une allocution à l'occasion de l'anniversaire de l'opération

«Déluge d'Al-Aqsa», Abu Obeida, le porte-parole des Brigades Al Qassam, la branche armée du Mouvement de la résistance islamique (Hamas), a déclaré que l'ensemble des factions de la résistance à Ghaza sont prêtes à « une guerre d'usure » contre l'ennemi sioniste.

Abu Obeida a tenu à rassurer qu'après une année du début de l'opération «Déluge d'Al Aqsa», qu'il a qualifié de « stratégique » pour l'établissement d'un « Etat palestinien en totale souveraineté et sa capitale Al-Qods », que la résistance s'est préparée à une « guerre d'usure », et que les assassinats de ses chefs, que ce soit pour le Hamas ou le Hezbollah libanais, n'arrêtera pas l'objectif de libération de la Palestine. Le porte-parole des Brigades Al Qassam a rappelé que la résistance palestinienne ne s'est pas arrêtée après les assassinats de ses chefs, et que « la joie que cela permet chez l'ennemi est éphémère ». «L'histoire a démontré que l'assassinat de Azzedine Al-Qassam, de-

puis 90 ans, n'a pas arrêté la résistance palestinienne, que le «Déluge d'Al Aqsa» est venu 20 ans après l'assassinat de Cheikh Yassine, le fondateur du Mouvement (Hamas), et que la résistance à Jénine fait encore subir des pertes à l'ennemi, 22 ans après la bataille (de 2002)», ajoute Abu Obeida. A propos des prisonniers israéliens détenus par le Hamas, Abu Obeida a déclaré, s'adressant à la population israélienne: «Vous auriez pu récupérer vos détenus depuis une année, si cela était dans l'intérêt de Netanyahu. Nous ne voulons pas leur mort, car nous voulons récupérer nos prisonniers en échange». Et d'ajouter que «ce qui est arrivé aux 6 détenus, se répétera à chaque fois que l'ennemi tentera des incursions terrestres pour libérer d'autres, en plus de ceux qui risquent de mourir dans les bombardements». Rappliant qu'un «grand nombre sont morts» à cause des bombardements, il a révélé que la «situation psychologique et de santé de ceux qui sont en vie est très difficile». «Les 100 détenus à Ghaza pourraient connaître le sort de Ron Arad», le pilote israélien tombé en territoire libanais en 1986 et disparu depuis, conclut Abu Obeida.

Le Quotidien d'ORAN

Edition Nationale d'Information
Editée par la SPA
ORAN - PRESSE
au Capital de 195.923.000,00 DA

Président
Directeur Général
Directeur de la Publication
Mohamed Abdou BENABBOU

Direction - Administration
Rédaction centrale
63, Ave de l'ANP - Oran
B.P.N°110 - Oran
Tél. 041.23.25.22
23.25.23 / 23.25.24
23.25.69 / 23.25.84 / 23.26.15

Fax Pub: 041.23.25.21
Fax et Rédaction: 041.23.25.20
Imp. : Oran : imprimerie
"Le Quotidien d'Oran"
Alger : imprimerie "Le Quotidien d'Oran"
Constantine : S.I.E.

INTERNET: <http://www.lequotidien-oran.com>
E-mail : infos@lequotidien-oran.com
publicite@lequotidien-oran.com
admin@lequotidien-oran.com
lequotidiendoran@yahoo.fr
Rédaction Algéroise
Tél. : 021.64.96.39 - Fax : 021.61.71.57
Pub Tél.: 021.64.96.44
Rédaction Constantinoise
Tél. : 031.92.12.11
Fax : 031.92.12.22
Diffusion : Ouest et Centre : SDPO - Est : SO.DI. PRESSE

Allocations touristique et du Hadj et bourses universitaires Un pas de plus pour l'Etat social

A. Z.

Très attendu par les Algériens, le montant de l'allocation touristique, jusque-là situé dans une faible fourchette, connaîtra prochainement «une augmentation substantielle». La décision a été prise par le président de la République lors du Conseil des ministres tenu dimanche dernier. Une augmentation substantielle du montant de l'allocation touristique pour en faire profiter les citoyens voyageant à l'étranger, une fois par an, indique le communiqué du Conseil des ministres. Dans ce sillage, la même source ajoute que les augmentations toucheront également le montant de l'allocation du Hadj et la bourse des étudiants à l'intérieur du pays et à l'étranger.

Dans un autre registre, le président de la République a ordonné d'imposer les sanctions les plus sévères, avec fermeture immédiate et retrait des registres de commerce, aux spéculateurs sur les lubrifiants pour véhicules parmi ceux qui augmentent, de manière injustifiée, les prix. Il en est de même pour les produits locaux comme la pomme, désor mais commercialisée au prix des fruits importés. Tout en insistant sur la poursuite, par l'Etat, du développement à un rythme croissant, notamment en encourageant la production et l'investissement en tant que catalyseur économique, relèvent les termes du communiqué. Concernant le projet de loi de finances (PLF) pour l'année 2025, le président de la République s'est félicité du modèle financier du projet de loi de finances, qui ne prévoit aucune hausse d'impôts concernant la vie quotidienne des citoyens, ordonnant dans ce sillage la création de l'Agence nationale des grands équilibres du budget de l'Etat, de la prospective et de la planification, pour un suivi minutieux des sous-budgets et budgets sectoriels en consécration de la transparence. Aussi, il a ordonné que le projet de loi de finances 2025 soit adapté aux grands projets qu'il s'est engagé, auprès du peuple algérien, à réaliser, dont deux millions de logements, les projets du secteur de l'Energie et des Mines et la création de 450.000 nouveaux emplois, selon la même source.

Concernant la situation sanitaire relative à l'épidémie de diphtérie et de paludisme dans les régions frontalières de l'extrême Sud du pays, le président de la République a donné un suivi rigoureux dans les wilayas qui continuent d'enregistrer des cas, veiller à ce que tous les cas, peu importe, leur natio-

nalité soient traités conformément au protocole thérapeutique en vigueur, tout en vérifiant leur identité, et poursuivre la mise en œuvre des différents protocoles thérapeutiques à l'origine de la baisse du nombre de cas suite à l'intervention des pouvoirs publics compétents.

ACORDER UNE ATTENTION EXTRÈME À LA CYBERSÉCURITÉ

Concernant le rapport d'étape sur l'avancement de la numérisation, la même source indique que le président de la République a insisté sur l'importance d'accorder une attention extrême à la cybersécurité et à la vigilance, lors de l'acquisition des équipements et matériels, ce domaine étant étroitement lié à la Sécurité Nationale. Il a enjoint le Gouvernement de prendre dans ce cadre, en coordination avec ministère de la Défense nationale, toutes les mesures, tout en sollicitant les compétences algériennes, notamment universitaires, estimant que le projet de numérisation fait partie intégrante des fondements de l'Algérie triomphante.

A propos de l'état d'avancement des projets miniers structurants (la mine de fer de Gara Djebilet, la mine de zinc et de plomb d'Oued Amzour, et la mine de phosphate à Bled El Haddba), le président de la République a ordonné de choisir les sites appropriés pour les unités d'épuration et de traitement tout en les rapprochant des points d'eau, des sources d'énergie et des voies ferrées, tout en insistant sur la nécessité d'exécuter ces projets à la vitesse maximale jusqu'à leur entrée en service, en respectant tout ce qui a été décidé au préalable, compte tenu de leur poids et de leur impact positif majeur sur l'économie nationale.

Concernant les conditions et procédures d'agrément, de fonctionnement et de contrôle des établissements d'éducation et d'enseignement privés, il a mis l'accent sur l'exigence de la conformité entre les programmes des écoles privées et le programme national de l'Education nationale, indique le communiqué. Et, travailler selon les contrats de performance pour évaluer précisément la valeur ajoutée de ces écoles privées et le niveau de réussite, tout en instaurant un contrôle périodique continu, revoir les conditions d'octroi des autorisations notamment en ce qui concerne la souveraineté nationale et encourager l'investissement dans le domaine de l'enseignement privé à travers les écoles spécialisées notamment dans le domaine des sciences exactes, ajoute la même source.

Tebboune reçoit les ambassadeurs du Japon et de la Chine

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a reçu, lundi au siège de la Présidence de la République, l'ambassadeur du Japon, Kono Akira, qui lui a rendu une visite d'adieu au terme de sa mission en Algérie, a indiqué un communiqué de la Présidence de la République.

Le président de la République a également reçu l'ambassadeur de la République populaire de Chine en Algérie, M. Li Jian, qui lui a rendu une visite d'adieu au terme de sa mission en Algérie. Les audiences se sont déroulées en présence du directeur de Cabinet à la Présidence de la République, M. Boualem Boualem.

Selon un expert en questions géopolitiques Une réforme profonde de l'ONU s'impose

El-Houari Dilmî

Il y a une année jour pour jour (07 octobre 2023) était déclenchée par la résistance palestinienne l'opération (Déluge d'Al-Aqsa) dans la bande de Ghaza, en Palestine occupée. Pour l'expert en questions géopolitiques et enseignant en stratégie et géopolitique à l'université d'Alger Mourad Preure, invité hier lundi de la Radio nationale, «cet acte de bravoure de la résistance palestinienne, même s'il paraît désespéré a néanmoins atteint les buts qu'il s'était fixés», a-t-il souligné, ajoutant que sur le plan de la stratégie militaire, l'opération de la résistance palestinienne, déclenchée il y a une année, «est un véritable coup de maître».

La qualifiant de «guerre asymétrique», celle qui oppose le fort au faible, Mourad Preure a cité l'exemple du FLN «qui a réussi malgré la modicité de ses moyens militaires à paralyser le système de la France coloniale dans son ensemble». «Et même si le risque d'un embrasement général de toute la région du Moyen-Orient est plus que jamais présent, la résistance palestinienne a porté le combat sur le terrain de la communication qu'elle a manifestement gagné», s'attirant la sympathie et le soutien des opinions publiques occidentales qui jusqu'à présent étaient dans l'expectative, a encore estimé l'expert en questions géopolitiques.

L'invité de la Radio a également estimé que le lourd sacrifice consenti par les Palestiniens était «inévitable pour justement renverser la donne en leur faveur puisqu'ils viennent de bénéficier d'un siège permanent à l'ONU».



Parlant «d'enchaînement chaotique dans le Moyen-Orient», l'expert a dénoncé le «soutien aveugle» des USA à l'entité sioniste à moins d'un mois de la présidence américaine et ses enjeux.

Qualifiant de «diversion» l'attaque d'Israël contre le Liban, «l'armée sioniste n'a pas d'objectifs militaires clairs dans la bande de Ghaza, d'où leur enlisement dont on ne connaît pas l'issue», a argumenté Mourad Preure, estimant que le droit international de nos jours n'est plus que l'expression d'un rapport de force avec toutes institutions post-accords de Yalta qui sont en train d'agoniser. Et de poursuivre : «aujourd'hui, le droit de veto au Conseil de sécurité est devenu

quelque chose d'anachronique, d'où la réforme profonde à laquelle appelle l'Algérie qui n'a de cesse de plaider pour la réforme de l'ONU et du Conseil de sécurité, conformément au droit international, en accordant plus de pouvoir à l'Assemblée générale de l'ONU et ce pour préserver la paix dans le monde et éviter une autre guerre mondiale».

«L'Etat sioniste est aujourd'hui comme un cheval fou capable du pire, comme ce fantasme des criminels de guerre sionistes qui cherchent à détruire les capacités nucléaires de l'Iran», a encore estimé l'hôte de la Radio, insistant sur le fait que toucher à l'Iran «peut s'avérer excessivement dangereux, surtout si ses installations pétrolières sont attaquées», a-t-il conclu.

Raina Raïkoum

El yazid Dib

A près une année et un jour d'horreur, Israël n'a rien gagné. Mais est toujours là, à l'offensive. Le Hezbollah maintient la barre et se dresse prompt à l'attaque. L'opinion mondiale n'a pas cessé de condamner l'Etat sioniste. Elle perd chaque jour un allié. La France a appelé à la rupture des livraisons d'armes.

Pour Israël, c'est une perte sèche, une chasse vainc et dèche en termes de profits guerriers. Aucun but, parmi ceux assignés dès le début, ne s'est confirmé. Et l'entité reçoit chaque jour des frappes de tous les côtés. De Ghaza, du Liban, de Sanâa, de l'Irak, il pleut des bombes sur sa tête. La panique et l'affolement, c'est tout ce qu'elle a engrangé durant une année.

Néanmoins, le massacre persiste encore à se commettre. Il se poursuit de mal en pis. Le suspens d'une re-riposte israélienne imminente, attendue contre l'Iran flotte en l'air comme un orage qui prédit une grosse averse d'inondation.

S'il y a une vérité, tout de même à dire dans cette guerre abominable, c'est que l'Iran n'a pas lancé ses missiles sur les agglomérations populaires, épargnant ainsi les personnes civiles. Sinon, le monde acquis aux thèses sionistes aurait crié sur tous les toits, l'ignomnie du régime des Mollahs. Ses visées n'ont ciblé cependant que des sites stratégiques et des bases logistiques.

Les villes de Haïfa, Tel-Aviv ou autres n'ont pas été touchées ni en leurs centres-villes, ni en leurs agglomérations secondaires urbaines.

Ce sont des images de villes tranquilles et sereines que nous transmettent en direct, de ces villes, les chaînes de télévision. La vue d'ensemble et panoramique, tournée en

boucle, renseigne bien d'un ciel clair et paisible. Par contre les mêmes images qui nous proviennent de la banlieue-sud de Beyrouth ou des cités du Sud-Liban peuplées par des citoyens, ne dégagent qu'un ciel poussiéreux, toxique, que des boules de feu, des explosions thermobariques, des cratères, de la fumée des décombres, des dépourvus et des peurs du sauve qui peut. Les raids israéliens n'ont pas de yeux humains, ils agissent comme un typhon meurtrier et aveugle.

Les frappes iraniennes ont été dirigées vers les banlieues, là où sont implantées des infrastructures purement militaires. Loin des zones civiles. Contrairement à l'armée israélienne qui bombarde pèle-mêle, torpille à l'aveuglette ne faisant nulle différence entre un immeuble d'habitation, une école, un hôpital ou même un cimetière et un foyer présumé abriter des «terroristes».

Que ce soit de Ghaza qu'elle a transformée en un vaste champ de ruines ou du Sud-Liban, les images qu'elle même diffuse ne montrent que ses chars sillonnant des artères éventrées, au milieu d'un paysage apocalyptique. Des assauts, des rondes de bidasses trouillards superbement équipés, des prises de vue aériennes de déflagration, passent pour être un succès.

Les morts, suite à cette hystérie sans égal, se comptent par milliers.

Selon l'avocat du Polisario La décision de la Cour de justice de l'UE est «exécutoire»

L'avocat du Front Polisario, Me Gilles Devers, a assuré, dans des déclarations à l'APS, que la décision de la Cour de Justice de l'Union européenne (CJUE) d'invalider définitivement deux accords commerciaux conclus entre le Maroc et l'UE en 2019 sur la pêche et l'agriculture est "extrêmement forte" et "marquera la jurisprudence de la Cour".



R.N.

C'est une décision extrêmement forte qui, d'ailleurs, va marquer la jurisprudence de la Cour car obtenir l'annulation d'accords internationaux par un juge est quelque chose d'assez exceptionnel», dit-il, en soulignant que "le cadre juridique est définitivement fixé". Au regard du droit international, explique l'avocat, le Sahara occidental n'est pas sous la juridiction du Maroc, relevant que les juges européens ont insisté sur le statut "séparé et distinct" garanti au territoire du Sahara occidental en vertu de la charte des Nations unies et du principe d'autodétermination des peuples.

Pour rappel, dans son arrêt rendu vendredi, la haute juridiction européenne a conclu que "les accords commerciaux UE-Maroc de 2019 en matière de pêche et de produits agricoles, auxquels le peuple du Sahara occidental n'a pas consenti, ont été conclus en méconnaissance des principes de l'autodétermination et de l'effet relatif des traités".

Me Gilles Devers s'est félicité de la reconnaissance, une nouvelle fois, par cette Cour, du Front Polisario comme "sujet de droit international, représentant du peuple sahraoui, pouvant agir en justice devant toute les juridictions

europeennes". Relevant que "le Front Polisario est un interlocuteur privilégié dans le cadre du processus mené sous l'égide des Nations unies en vue de la détermination du futur statut du Sahara occidental", la CJUE a souligné, dans son arrêt, que "le Front Polisario satisfait aux conditions pour pouvoir contester devant le juge de l'Union les décisions litigieuses, dans l'intérêt dudit peuple". Selon l'avocat " cette reconnaissance va avoir des effets juridiques décisifs".

Par ailleurs, au sujet de la question du consentement du peuple sahraoui, nécessaire à la mise en œuvre des accords litigieux, Me Devers a indiqué que celle-ci "a été au cœur du procès".

"Ils ont remplacé le consentement du peuple sahraoui par la consultation des populations. Or, c'est le consentement du peuple sahraoui qui est exigé et non pas celui des populations qu'ils sont allés voir et qui étaient des sujets marocains, et qui, évidemment, ne représentent pas le peuple sahraoui. Le plus souvent ce sont des colons, des militaires, des administrateurs". La CJUE a constaté dans son arrêt qu' "un tel consentement fait défaut".

La haute juridiction européenne a remis les pendules à l'heure : "la Commission et le SEAE (Service européen de l'action extérieure)

rieure) ont consulté non pas le peuple du Sahara occidental, qui est seul titulaire du droit à l'autodétermination par rapport au territoire du Sahara occidental, mais, pour l'essentiel, la +population+ de ce territoire, au sens de ses habitants actuels, dont la majeure partie n'appartient pas à ce peuple". Les dernières précisions apportées par la CJUE auront une portée cruciale puisque elles constituent désormais le référentiel légal auquel devra se conformer l'UE dans ses relations avec le Maroc.

Me Devers assure que la décision de la CJUE est "exécutoire". "Les politiques vont devoir changer, les entreprises vont devoir s'y plier et nous, on va s'occuper du reste", a-t-il ajouté. "Ce qu'on veut nous c'est discuter, passer des accords et réussir le développement du territoire. Si l'Europe est au rendez-vous, c'est bien. Si elle n'est pas au rendez-vous, on va l'amener et ce sera avec des méthodes légalistes mais particulièrement strictes et qui vont faire payer à ces gens tous les torts causés au peuple sahraoui", déclare l'avocat. Et de conclure que le Front Polisario qui a attendu 10 ans pour obtenir un tel jugement, ne va "pas édulcorer l'application" et si besoin, engagera "des procédures bien ciblées" pour montrer sa détermination.

Systèmes de paiement et de règlement Début de la réunion de la Commission arabe à Alger

Les travaux de la 29e réunion ordinaire de la Commission arabe des systèmes de paiement et de règlement ont débuté, lundi à Alger, au niveau de la Banque d'Algérie, avec la participation de directeurs des départements des systèmes de paiement et de règlement ainsi que des infrastructures financières des banques centrales et des institutions monétaires arabes en vue d'examiner les moyens de renforcer la coopération entre les banques centrales et les institutions monétaires arabes.

Cette rencontre, organisée par le Fonds monétaire arabe (FMA) en collaboration avec la Banque d'Algérie, vise à "contribuer au développement des systèmes de paiement et de règlement dans les pays arabes, et à renforcer la coordination et la coopération ainsi que l'échange d'expériences entre les banques centrales et les

institutions monétaires arabes", indique un communiqué conjoint de la Banque d'Algérie et du FMA.

Les participants aux travaux de la réunion examineront plusieurs thèmes, dont les évolutions récentes des systèmes de paiement mondiaux, les systèmes de paiements instantanés, l'utilisation des données biométriques pour limiter les fraudes dans les systèmes de paiement, ainsi que la sécurité de l'espace numérique dans le domaine des paiements, outre les modèles commerciaux des technologies financières modernes dans le domaine des paiements.

A cette occasion, le directeur général et président du conseil d'administration du FMA, Fahd bin Mohamed Al-Turki, a salué l'évolution continue des thèmes abordés par la Commission, ainsi que leur importance pour les pays arabes dans le renfor-

cement de la sécurité et de l'efficacité des transactions financières et des flux de paiements et de transferts.

Al-Turki a souligné la nécessité de porter un intérêt aux thèmes liés aux paiements transfrontaliers, à la rapidité et à l'efficacité de leur exécution, à l'interopérabilité des paiements, ainsi qu'à l'utilisation de l'intelligence artificielle pour le développement des services de vérification des opérations de paiement et de leur sécurité.

A cette occasion, il a exprimé sa gratitude à la Banque d'Algérie pour avoir abrité cette rencontre ainsi qu'aux établissements régionaux et internationaux concernés et aux banques centrales mondiales pour leur participation, à même de renforcer l'importance de la Commission en tant que plate-forme de dialogue et d'échange d'expériences en matière des systèmes d'infrastructu-

res financières, appelant cette dernière à être proactive dans le renforcement de la connaissance en vue d'appuyer les efforts des pays arabes à ce propos.

De son côté, le Gouverneur de la Banque d'Algérie, M. Salah Eddine Taleb, a salué la tenue d'une réunion de la Commission arabe des systèmes de paiement et de règlement en Algérie, se félicitant du rôle de la Commission dans le développement des systèmes de paiement dans les pays arabes, ainsi que du rôle du FMA dans la fourniture de conseil technique pour appuyer le développement des systèmes de l'infrastructure financière et des paiements dans la région arabe.

La réunion s'est tenue en présence de représentants de nombre de banques centrales mondiales et d'institutions financières régionales et internationales concernées.

Marchés de gros Commercialisation du café au prix plafonné

La commercialisation des premières quantités de café sur les marchés de gros au prix plafonné a débuté, dimanche, dans le cadre des démarches de préservation du pouvoir d'achat des citoyens, selon un responsable au ministère du Commerce et de la Promotion des exportations.

Dans une déclaration à l'APS, le directeur général de la régulation et de l'organisation des activités au ministère, M. Ahmed Mokrani, a précisé que "certains producteurs avaient commencé, dimanche, à injecter d'importantes quantités de café depuis les usines conformément aux prix réglementés stipulés dans le décret exécutif 24-279, et ce de manière progressive", faisant savoir que ces premières quantités ont été injectées sur les marchés de gros avant de s'étendre à la chaîne de distribution de détail.

"Cette opération fait suite aux instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune portant affectation d'une enveloppe financière pour compenser la différence entre le prix d'achat du café sur les marchés

mondiaux, qui a connu une hausse dernièrement, et celui appliqué sur le marché national", a ajouté le responsable.

Dans les prochains jours, le citoyen pourra acquérir ce produit avec le nouveau prix subventionné stipulé dans le décret exécutif 24-279, fixant le prix plafond du café à la consommation et les marges bénéficiaires plafonnées à l'importation ainsi qu'à la distribution aux stades de gros et de détail. Selon le texte de loi, le prix de vente définitif est fixé à 1250 DA/KG pour le café vert, torréfié ou moulu "Arabica" et à 1000 DA/KG pour le café vert, torréfié ou moulu "Robusta".

"Les services du ministère du Commerce et de la Promotion des exportations ont tenu plusieurs réunions avec tous les importateurs (tant ceux activant dans la vente en l'état que les transformateurs) pour expliquer les dispositions du décret et donner toutes les garanties nécessaires à la prise en charge rapide des opérations de compensation de la différence de prix qui a atteint des niveaux records", a-t-il ajouté.

Commerce Six expositions des produits algériens à l'étranger en 2025

L'Algérie organisera six (6) expositions des produits locaux à l'étranger au cours de l'année 2025, a annoncé l'Agence nationale de promotion des exportations (ALGEX) dans un communiqué.

Il s'agit d'expositions spécifiques des produits algériens en Mauritanie, en Ethiopie, en Côte d'Ivoire, en Chine, en Jordanie, et au Sultanat d'Oman, à travers lesquelles différents produits de divers secteurs seront exposés avec une autorisation de vente.

Les dates d'organisation de ces Expositions seront fixées en coordination avec l'ambassade d'Algérie dans ces pays, selon le même communiqué.

Concernant la participation de l'Algérie aux Foires internationales en 2025, il s'agira du Salon international de Hanoi (Vietnam) en avril, à la Foire internationale de Tripoli (Libye) en mai, à la Foire internationale de Sfax (Tunisie) en Juin, à la Foire internationale de Dar Es Salaam (Tanzanie) prévue en Juillet, à la Foire internationale d'Ac-

ra (Ghana) prévue en Octobre 2025, la Foire internationale de la Havane (Cuba) en novembre ainsi qu'à la Foire internationale de Dakar (Sénégal) en novembre-décembre. L'Algérie participera également en 2025 à neuf (9) Salons spécialisés, à savoir le Salon de l'alimentation (IFE) à Londres (IFE) (Grande Bretagne) en mars prochain, le Salon Medic West Africa (Salon de l'Équipement médical) à Lagos (Nigeria) du 16 au 18 avril, le Salon "Pharma Expo" à Ouagadougou (Burkina Faso) en mai, le Salon "Aqua Pharm" en Italie les 12 et 13 février, la Foire internationale "YAPI" à Istanbul (Turquie) en avril et le Salon "Breakbulk" aux Pays-Bas du 15 au 18 mai.

Elle sera également présente au Salon "Web Summit" à Doha (Qatar) du 23 au 26 février, à la Foire exposition internationale de l'artisanat à Milan (Italie) du 30 novembre au 7 décembre, ainsi qu'au Salon international du livre au Caire (Egypte) du 24 janvier au 6 février, selon ALGEX.

Maroc

Marche massive à Rabat



Les rues de la capitale marocaine Rabat ont été le théâtre dimanche, à la veille de la commémoration du premier anniversaire de l'opération «Déluge d'Al-Aqsa», d'une marche populaire massive pour exiger la fin de la normalisation et l'annulation des accords entre le Maroc et l'entité sioniste qui poursuit sa double agression déstructrice contre les deux peuples Palestiniens et Libanais.

La marche, organisée sous le slogan «Déluge d'Al-Aqsa, jusqu'à la libération de la Palestine et la fin de la normalisation», a commencé avec la participation d'organisations politiques, syndicales et associatives et des organisations de défenses des droits de l'homme, en plus de toutes les franges de la société marocaine. Elle s'est tenue en réponse à l'appel lancé par le «Groupe d'action nationale pour la Palestine», qui comprend plus de 20 organisations anti-normalisation, comme le «Front marocain de soutien à la Palestine

et contre la normalisation» et «l'Espace marocain des droits humains».

Vêtus de keffiehs et arborant des portraits de victimes de l'agression sioniste, les participants à la marche ont notamment scandé des slogans hostiles à la normalisation du Makhzen avec l'entité sioniste, tels que «le peuple veut abolir la normalisation», «citoyens, boycottez les marchandises des sionistes», et appelé à faire pression pour mettre fin aux agressions génocidaire de l'entité sioniste contre Ghaza et le Liban.

Lors de la manifestation qui s'est déroulée devant le siège du Parlement, des drapeaux palestiniens ainsi que des banderoles de soutien à la Palestine et à la lutte du peuple Palestiniens ont également été brandis. Le «Groupe d'action nationale pour la Palestine» a notamment renouvelé son appel à la fermeture du soi-disant «bureau de liaison sioniste à Rabat et la fin à toutes les formes de normalisation avec l'entité sioniste, en signe de respect de la

volonté populaire exprimée lors de milliers de rassemblements, de centaines de marches organisées à travers tout le territoire marocain et de nombreuses pétitions signées par des milliers de Marocains».

De son côté, le membre du Secrétariat général du département politique du mouvement «Al Adl Wal Ihsane», Hassan Benajah, a qualifié la marche de «référendum populaire massif», confirmant ainsi la volonté du peuple Marocain de mettre fin à la normalisation avec l'entité sioniste. Abondant dans le même sens, le secrétaire général du Parti socialiste unifié (PSU), Jamal Al-Asri, a souligné que la marche populaire de Rabat portait «un message clair de rejet des accords de normalisation entre le Maroc et l'entité sioniste usurpatrice (...), relevant que «les Marocains, quelles que soient leurs orientations idéologiques et leurs affiliations politiques, considèrent tous la Palestine comme étant leur boussole et leur cause».

Allemagne

Baisse des commandes industrielles, une récession prévue



Les commandes industrielles en Allemagne ont chuté nettement plus que prévu en août, a rapporté l'Office Destatis lundi, marquant le début d'une semaine où le gouvernement devrait, selon la presse, prévoir une récession pour l'ensemble de l'année. L'indicateur clef pour le secteur manufacturier, pilier de l'économie allemande, a reculé de 5,8% sur un mois, d'après des chiffres publiés lundi par l'institut des statistiques. C'est bien davantage que la baisse de 1,8% attendue par les analystes sondés par Facset, et cela met fin à l'embellie de courte durée observée en juin et juillet.

La baisse a été particulièrement marquée au niveau national (-10,9%), mais les commandes à l'in-

ternational ont également reculé (-2,2%). En excluant les grosses commandes, souvent volatiles d'un mois à l'autre, le recul de l'indicateur est un peu moins prononcé, à -3,4% par rapport à juillet. «Avec la récente baisse, les espoirs d'une reprise durable des commandes semblent s'amenuiser», commente le ministère de l'Economie dans un communiqué séparé. Un rebond sur la seconde moitié de l'année semble exclu «compte tenu de la faiblesse persistante de la demande et de la dégradation continue du climat économique des entreprises», est-il ajouté.

En conséquence, le gouvernement allemand prévoit désormais une contraction de l'économie pour cette année, avec une baisse de 0,2% du

produit intérieur brut, selon le quotidien Süddeutsche Zeitung. Cela révisera la prévision actuelle, qui tablait sur une croissance annuelle de 0,3%, après la contraction de 0,3% du PIB en 2023.

Le ministre de l'Economie Robert Habeck doit dévoiler officiellement ses prévisions mercredi, devenant même selon le journal plus pessimiste que les principaux instituts de conjoncture, qui tablent eux sur une stagnation ou un recul de 0,1%. «Les indicateurs avancés sont en baisse, les prévisions diminuent, et les mauvaises nouvelles s'enchaînent», ce qui fait que «tout donne l'impression d'une récession», commente Jens-Oliver Niklasch, économiste chez LBBW.

Narchomicides en France

«Une sauvagerie inédite», de jeunes adolescents impliqués



Un adolescent poignardé une cinquantaine de fois puis «brûlé vif», un chauffeur de VTC, père de famille, «froidement abattu» par un gamin de 14 ans: les narchomicides ont atteint «une sauvagerie inédite» cette semaine à Marseille dans le sud de la France. Le procureur de la République de la ville, Nicolas Bessone, a souligné dimanche «un ultra-rajeunissement» des auteurs de ces homicides et une victime vendredi, le chauffeur de VTC, «totalement extérieure à tout trafic de stupéfiants», estimant qu'un degré supplémentaire avait été franchi. Il y a «une perte totale de repères qui va faire que des jeunes garçons vont répondre à des annonces, pas pour aller faire les vendanges ou même pour vendre de la résine de cannabis sur un point de deal, mais pour aller ôter la vie d'autrui sans aucun remords, sans aucune réflexion», a insisté le magistrat.

Et le «rôle des réseaux sociaux commence à nous questionner», a ajouté M. Bessone. La police et la justice de la deuxième ville de France pensaient avoir tout vu en 2023 avec un nombre de morts record (49) et un rajeunissement extrême des petites mains des trafics, ces «jobbers» utilisés comme de la chair à canon par les têtes de réseaux comme la DZ Mafia ou Yoda.

Cette année, le conflit s'est cependant déplacé des quartiers nord vers le centre ville de la cité phocéenne, dans le 3e arrondissement, vers la Belle de Mai, un des quartiers les plus pauvres d'Europe. Et la DZ Mafia, qui avait pris l'ascendant sur Yoda, est désormais opposée au «clan dit des blacks de la cité Félix Pyat, notamment pour la prise de contrôle du point de deal de la cité du Moulin de Mai», a expliqué le procureur.

La plupart des 17 narchomicides - terme forgé par la justice marseillaise pour qualifier les règlements de comptes sur fond de trafic de drogues - recensés par l'AFP depuis janvier sont liés à cette guerre, a affirmé le magistrat. Et la violence s'est accélérée cette semaine, avec deux nouveaux morts.

Mercredi, un jeune de 15 ans avait été recruté pour 2.000

euros, via les réseaux sociaux, par un homme de 23 ans détenu près d'Aix-en-Provence (sud) et se présentant comme appartenant à la DZ Mafia. Supposé intimider un concurrent en mettant le feu à la porte de son appartement, l'adolescent a été repéré par une bande présente au pied de l'immeuble. S'en est alors suivi un acte d'une «sauvagerie inédite»: «il va être lardé de 50 coups de couteau et conduit à la cité Fonscolombes, où, selon les résultats de l'autopsie, il va être brûlé vif», a indiqué Nicolas Bessone.

UNE VENGEANCE QUI TUE UN INNOCENT

Le même détenu, au «casier sérieux» mais «pas connu dans les radars pour être au sommet de la pyramide», tente alors de se venger. Il recrute, encore sur les réseaux sociaux, un autre jeune, âgé de 14 ans seulement, pour aller tuer un membre des «Blacks», pour 50.000 euros cette fois. Conduit dans une chambre d'hôtel, où il est rejoint par un autre adolescent, toujours en fuite, le candidat tueur commande un VTC pour aller exécuter son contrat. «Ils vont demander au chauffeur de les déposer et de les attendre, mais visiblement celui-ci «n'obtempère pas» et le mineur «lui tire une balle mortelle à l'arrière du crâne».

Nessim Ramdane, «footballeur émérite âgé de 36 ans, qui pour faire vivre sa famille avait également cette activité déclarée de chauffeur», est la première victime collatérale de l'année, souligne le magistrat. Autre élément paradoxal de ce dossier: c'est le commanditaire lui-même de ce contrat qui a appelé la police, au 17, pour dénoncer le jeune assassin, qui n'avait donc pas rempli sa mission, permettant son interpellation.

En garde à vue, le mineur, placé en foyer depuis ses neuf ans avec des parents détenus dans des affaires liées aux stupéfiants, a reconnu avoir tiré sur le chauffeur, expliquant que le coup serait «parti accidentellement». Dimanche soir il a été placé en détention provisoire dans le quartier pour mineurs d'une prison de la région.

Mila

Des renforts pour la Santé



B. Bousselah

L'investissement accordé dans le secteur de la santé dans le cadre de la réhabilitation et la modernisation des anciennes structures est un gage pour l'amélioration des soins, a indiqué dimanche le wali lors du lancement des travaux de la deuxième tranche de l'hôpital Maghlaoua de Mila qui touchent cette fois-ci l'ensemble des services d'hospitalisation et pour lequel un montant de 10 milliards de centimes a été alloué. Après avoir pris acte de l'exiguité du service de cancérologie qui reçoit les malades de toute la wilaya, le chef de l'exécutif,

Mustapha Koreich, a annoncé qu'un terrain mitoyen communal est désormais affecté à cet établissement hospitalier pour abriter l'administration. L'ancien bâtiment administratif sera utilisé pour l'extension de l'unité de cancérologie.

Autre nouvelle, le wali a pris acte du déficit des médecins spécialistes en gynécologie, radiologie et anesthésie dans les cinq hôpitaux de la wilaya. Il s'est dit favorable pour une indemnité de zone dans la wilaya de Mila pour inciter les spécialistes à s'y fixer longuement.

Le wali a visité par la suite la manifestation dédiée au dépistage du cancer du sein.

Après avoir écouté le bilan de l'année passée, le wali a donné des assurances pour la prise en charge de toute la population éligible au dépistage du cancer du sein.

D'ailleurs, deux scanners viennent d'être acquis, l'un pour l'EPH Maghlaoua et l'autre pour Tobbal. Il est prévu prochainement deux autres pour l'EPH Chelghoum Laïd et pour Ferdjouia.

Signalons, par ailleurs, que la 1ère tranche de la réhabilitation de l'hôpital Maghlaoua a ciblé les urgences et les blocs opératoires. A noter également que l'hôpital Tobbal vient de bénéficier d'une enveloppe de 40 milliards de centimes pour sa réhabilitation.

Tébessa

Plus de 1.500 enseignants contractuels recrutés

Le secteur de l'éducation s'est renforcé, dans la wilaya de Tébessa, à la faveur du recrutement de 1.509 enseignants contractuels au titre de l'année scolaire 2024-2025, a déclaré, dimanche, le wali, Said Khalil.

S'exprimant lors de la session ordinaire de l'Assemblée populaire de wilaya (APW), consacrée à l'examen des secteurs de l'éducation, de l'enseignement supérieur et des ressources en eau, le chef de l'exécutif local a précisé que le nombre de

nouveaux enseignants est réparti sur les paliers primaire, avec 833 enseignants, moyen, avec 453 enseignants et secondaire, avec 223 professeurs.

Selon M. Khalil, l'opération de recrutement a permis de couvrir tous les postes budgétaires vacants prévus pour le personnel enseignant pour l'année scolaire 2024-2025, et a contribué à faire de la dernière rentrée des classes un succès.

Selon le même responsable, cette rentrée scolaire a

été marquée par la mise en service d'un groupe scolaire dans la ville de Tébessa, de 93 classes d'extension dans plusieurs communes, de 2 cantines scolaires pour le cycle primaire, en plus de 3 collèges d'enseignement moyen (CEM), 3 demi-pensions, 2 unités de dépistage et de suivi (UDS) pour des établissements du palier moyen, un lycée dans la commune de Hammamet et 3 nouvelles salles de classe au lycée Malek Bennabi au chef-lieu de wilaya.

Constantine

Une caravane pour le dépistage précoce du cancer du sein

Une caravane de sensibilisation au dépistage précoce du cancer du sein, mise sur pied à Constantine à l'occasion du mois "Octobre Rose", s'est ébranlée dimanche depuis le centre de l'antique Cirta. En marge de l'ouverture de cette manifestation, organisée à l'initiative de la direction de la Santé et des polycliniques pour se poursuivre jusqu'au 10 octobre, la directrice local de la Santé, Lynda Bouguira, s'est félicitée de l'affluence de femmes, observée dès le premier jour, qui ont été sensibilisées à l'importance de promouvoir la culture du dépistage précoce du cancer du sein. Elle a précisé que cette campagne de volontariat cible les femmes, y compris les

étudiantes, au niveau des établissements de santé de proximité de la wilaya, où tous les moyens matériels et humains ont été mobilisés pour assurer la réussite de cette opération.

Elle a noté, à ce propos, qu'en cas de détection d'un cancer du sein, les patientes sont orientées vers le Centre hospitalo-universitaire (CHU) Ben Badis et vers l'Établissement public hospitalier (EPH) de Didouche-Mourad pour recevoir le traitement nécessaire.

Elle a également souligné que cette caravane permettra

également le dépistage du diabète, de la rage et du syndrome d'immunodéficience acquise (SIDA).

Pour sa part, Dr Karima Boussa, médecin généraliste au service de la prévention de la direction de la Santé de Constantine, a indiqué que selon les statistiques de la direction, 460 cas de cancer du sein ont été enregistrés depuis le début de l'année 2024.

Elle conclut en rappelant que le dépistage précoce de ce type de cancer permet de le traiter efficacement avant l'apparition de complications.

Horaires des prières pour Alger et ses environs

05 rabie ethani 1446

El Fedjr	Dohr	Assar	Maghreb	Icha
05h24	12h36	15h51	18h24	19h42



Blida

17 assiettes foncières mises à la disposition des investisseurs

Dix-sept (17) assiettes foncières ont été introduites par le guichet unique décentralisé de Blida relevant de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI) en vue de leur mise à la disposition des investisseurs qui en expriment la demande.

Il s'agit de la mise à la disposition des investisseurs, dernièrement, de 17 assiettes industrielles, d'une superficie globale de près de 10 ha, réparties sur plusieurs communes, en vue de leur permettre de développer ou d'élargir leur activité industrielle et économique, a indiqué la responsable du guichet Fatima Zahra Abbassi, en marge de l'organisation de portes ouvertes sur le guichet unique dé-

centralisé, en coordination avec la Caisse nationale d'épargne et de prévoyance (CNEP).

Elle a ajouté que ces assiettes représentent du foncier récupéré dans nombre de communes, dont quatre (4) assiettes au niveau de chacune des communes de Chebli et Beni Merad, trois (3) dans la zone d'activités de Sidi Hammad à Meftah, et le reste dans les communes d'El-Affroun, Bougara, Chiffa, Larbaâ et Bouârfa.

"Les services concernés s'attellent actuellement à l'examen des demandes de foncier réceptionnées, et les investisseurs bénéficiaires seront annoncés dans une quinzaine de jours", a précisé la même responsa-

ble. Selon la même source, "l'octroi des assiettes se fera automatiquement via la plateforme qui propose également à l'investisseur le type d'activité le plus approprié à l'assiette qu'il a choisi, en fonction des besoins de la wilaya".

L'industrie agroalimentaire, la production de matériel pharmaceutique et mécanique, la fabrication de meubles et la production de lait en poudre sont en tête de liste des activités proposées.

"La récupération des assiettes foncières inexploitées à Blida se poursuit toujours, en vue de les mettre à la disposition des investisseurs via la plateforme numérique", a-t-elle informé, en outre.

M'sila

Agrémenter les projets touristiques d'une touche traditionnelle

L'architecture des projets du secteur du tourisme doit être enrichie d'une touche traditionnelle reflétant la richesse du patrimoine national, a souligné, dimanche à M'sila, le Secrétaire général du ministère du Tourisme et de l'Artisanat, Rachid Bennacer.

Inspectant le projet de réhabilitation de l'hôtel El-Kalaâ de M'sila, à l'entame d'une visite de travail de deux jours dans la wilaya,

le responsable a indiqué que l'Algérie "dispose d'un riche patrimoine et de traditions qui diffèrent d'une

région à une autre, d'où la nécessité d'inclure une touche traditionnelle en matière d'architecture, de choix des matériaux de construction, de décoration et d'ornementation des structures du secteur".

La promotion du tourisme local "doit prendre en compte ces aspects importants, à même d'améliorer l'attractivité des sites et des structures auprès des touristes", a-t-il ajouté.

M. Bennacer a appelé, à l'occasion, les responsables du projet de réhabilitation de l'hôtel El-Kalaâ de la

Béjaïa

Neuf troupes internationales au Festival international du théâtre

Neuf troupes issues de huit pays animeront la 13e édition du festival international du théâtre de Béjaïa prévu du 10 au 18 octobre prochain avec au menu une quarantaine de spectacles tous genres confondus, alliant représentations, animations de rue et contes pour enfants, a annoncé dimanche le commissaire du festival, Slimane Benissa.

Dans une conférence de presse consacrée au festival, M. Benissa a mis en exergue les singularités de ce nouveau rendez-vous,

voulu "dense, éclectique, et truffé de découvertes et d'occasions d'éblouissements", favorisant toutes des entrées particulières dans le 4e art et l'univers artistique en général.

Pour la circonstance, il est question de sortir fondièrement du huis clos, notamment celui confinant toutes les animations au sein du théâtre régional "Abdelmalek Bouguermouh" ou de la maison de la culture, et de les proposer dans les rues et les pla-

ces publiques afin d'y associer le grand public. Ainsi, il est retenu, des défilés de spectacles dans les grandes artères et l'organisation quotidienne de « one-man-show », à travers certaines placettes, mais tout particulièrement à la "Place du 5 juillet", sise au cœur de la ville, à la jonction de grands quartiers populaires, notamment Amriou, Sidi-Ahmed, et l'ancienne ville.

"Nous entendons réhabiliter cette place et en faire un espace dédié à l'art collectif et à la célébration de la poésie dramatique", a déclaré pour sa part le chargé de communication du festival, Boualem Chouali, qui espère attirer et captiver ainsi un maximum de spectateurs, surtout les passionnés, avides de découvertes.

C'est aussi dans cet esprit que le festival va sortir de ses antres habituels, étant programmé pour s'installer dans au moins huit communes dont Amizour, Kherata, Akbou, Tazmalt, Ath Smail et Akfadou, pour dis-

tribuer les publics locaux, semer la passion du 4e art ou tout bonnement, inciter à retrouver des amateurs de l'activité théâtrale et faire revivre les noyaux et les potentiels artistiques qui s'y cachent. Le festival en lui-même va se dérouler en deux versions, l'une en "In" et l'autre "OFF".

La première, dont le déroulement est prévu au théâtre Abdelmalek Bouguermouh, sera consacrée au déroulement des pièces étrangères, notamment des troupes de la Palestine, la Jordanie, l'Egypte, la Tunisie, la Russie, l'Italie, la côte d'Ivoire, et du Sahara occidental.

La seconde, prévue à la maison de la culture, sera réservée aux œuvres nationales et célébrera le meilleur de sa production scénique des deux dernières années. Huit troupes y sont retenues dont « Ehwawi » (Constantine), "Houa enta..oua ana" (Mostaghanem), Anz..ul' (Bouira), "Ras El Aam" (Banta), "Asdefef" (Tizi-Ouzou), "Elakl fi zamane El qalb" (Tipaza) et "SDF" (Médéa).

Rue des Jardins (Sidi El Houari)

Lancement d'une étude pour parer aux glissements de terrain

Une étude est à présent lancée pour étudier le problème de glissement de terrain à la rue des Jardins, dans le quartier de Sidi El Houari et trouver par conséquent des solutions adéquates, apprend-on de sources responsables.

K. Assia

Cette mesure vient en application des orientations données par le wali d'Oran M. Saïd Sayoud qui lors d'une réunion consacrée, il y a deux mois, à cet épique dossier qui est le glissement de terrain enregistré au niveau de la rue des Jardins, dans le quartier historique de Sidi El Houari, a insisté sur la prise en charge du problème. Il a en effet donné des directives fermes pour que des solutions soient trouvées en coordination avec le bureau d'études et également le centre de contrôle technique afin de remédier au problème posé. Ces solutions techniques et mûrement étudiées vont permettre d'en finir de manière définitive avec cette menace permanente des glissements et écarter ainsi tous les risques qui peuvent en découler. Les services intervenants doivent également veiller à la préservation de la beauté de ce site, une des plus belles vitrines d'Oran. Le but est d'éviter tout incident pouvant bloquer l'accès à cette rue et pénaliser des centaines d'habitants, de com-

merçants entre autres. Autre directive toujours donnée pour la préservation de ce quartier est l'entretien et la collecte des détritus. Les équipes mobilisées doivent procéder au nettoyage du quartier via de vastes campagnes de collecte d'ordures, d'arrosage et de réfection des points lumineux. En effet, l'APC d'Oran a enregistré, ces derniers mois, plusieurs cas de points noirs de glissements de terrain. Même si certains ont été pris en charge, d'autres au contraire nécessitent une intervention des services compétents afin d'éviter des dégâts importants. A vrai dire, plusieurs glissements de terrain se sont produits dans ce quartier mythique de la ville. Il y a lieu de rappeler celui de 2016 qui fort heureusement n'a fait aucune victime. Le glissement de terrain s'est produit sur une longueur de 20 mètres, une largeur de 4 mètres et une profondeur de 10 mètres, au niveau de la rue Amara Boutkhil (ex-rue Philippe) qui relie le vieux quartier de Sidi El Houari à la place 1^{er} Novembre 1954, au centre-ville. Notons par ailleurs que d'importants efforts ont été dé-

ployés pour préserver ce quartier à musée ouvert. En application des dispositions de l'article 42 de la loi n°98-04 relative à la protection du patrimoine culturel, le quartier de Sidi El Houari est considéré comme un «centre historique vivant». Il constitue par ailleurs «un ensemble immobilier urbain homogène caractérisé par la diversité de son tissu architectural et urbain». Il renferme d'innombrables sites et monuments historiques, datant de différentes périodes, dont certains sont déjà classés, à l'image du Palais du Bey et de la Mosquée du Pacha (classés en 1952). D'une superficie de 70 ha et 39 ares, le secteur sauvegardé du quartier historique de Sidi El Houari est délimité comme suit : au nord, par le port d'Oran (le vieux port). A l'est, par Oued Ruina, le théâtre de verdure, la place 1^{er} Novembre 1954, la place Ben Daoud et le quartier Derb. Au sud, également par la place Ben Daoud, quartier Derb, ainsi que par le ravin de Ras El Aïn, la cité Sidi El Houari et le terrain Hadj Hassan. A l'ouest, par la forêt du Murdjadjou, la route Sandid Fatima et la route Bab El Hamra.

Pour soulager les établissements surchargés Inauguration d'un nouveau collège à la cité Ahmed Zabana

J. Boukraa

Le secteur de l'éducation à Oran vient de se renforcer avec l'ouverture d'un nouvel établissement scolaire dans le pôle urbain Ahmed Zabana, situé à Misserghine. Dimanche, l'établissement d'enseignement moyen Raho Boutlélis a été officiellement inauguré, offrant ainsi un nouveau souffle au système éducatif local. Ce nouvel établissement, d'une capacité de 800 places pédagogiques, accueille déjà près de 600 élèves

issus de familles résidant dans la zone sud du pôle urbain. Il vient répondre à une demande pressante des habitants, dont les enfants devaient jusqu'à présent parcourir de longues distances pour rejoindre d'autres établissements scolaires. L'ouverture de ce collège est perçue comme un soulagement pour de nombreux parents, qui expriment leur satisfaction face à la fin des trajets éprouvants pour leurs enfants. «Nous sommes ravis de voir ce collège ouvrir ses portes. Cela met fin à des années de difficultés pour nos

enfants, qui devaient faire des kilomètres chaque jour pour aller à l'école», témoigne un père de famille présent à l'inauguration. En plus de sa capacité d'accueil, le collège Raho Boutlélis est conçu pour offrir un environnement éducatif moderne, avec des équipements pédagogiques adaptés aux besoins actuels. En effet, le pôle urbain Ahmed Zabana connaît une forte augmentation de sa population, nécessitant la création de nouvelles structures pour assurer un accès équitable à l'éducation.

Lever les obstacles à l'investissement 22 dossiers passés au peigne fin

K. Assia

Pas moins de 22 dossiers de projets d'investissement dont certains sont achevés ont été étudiés, avant-hier, lors d'une réunion présidée par le wali d'Oran et tenue en collaboration avec la commission chargée du suivi et de la levée des obstacles entravant la concrétisation des projets à Oran.

Ainsi, 22 dossiers ont été passés au peigne fin de sorte que les responsables ont procédé à l'étude de chaque situation et toutes les entraves ont été recensées et étudiées à l'occasion. Dans ce registre, l'assistance a validé l'octroi de certaines autorisations d'exploitation pour certains projets, un acquis considérable pour les investisseurs de la région.

Ainsi et en vue de booster le développement local et venir en aide aux investisseurs pour concrétiser leurs projets, le wali d'Oran M. Saïd Sayoud avait ordonné, il y a des mois, les responsables des différents services à trouver des solutions aux problèmes posés et à lever toutes les entraves qui pénalisent la con-

crétisation de ces projets. Tous les problèmes posés par les investisseurs doivent être traités et des solutions rapides doivent être mises sur pied pour l'exploitation des différents projets d'investissement, avait indiqué le wali d'Oran. Ceci permettra à la ville de créer de l'emploi et de développer l'activité économique et industrielle de quoi hisser Oran au rang requis.

Pour être à l'écoute de ces préoccupations et de se pencher sur le dossier des investissements, une cellule de suivi et d'accompagnement des investisseurs et des porteurs de projets avait été installée en décembre dernier à Oran.

Par ailleurs, ces directives viennent dans la continuité des mesures prises par le ministère de l'Industrie visant à relancer, avant la fin de l'année, tous les projets achevés et non exploités.

Lors d'une réunion de concertation avec des associations et organisations professionnelles, à laquelle ont participé des chefs et des représentants d'organisations patronales, de groupes économiques et d'associations de protection du

consommateur, il a été procédé à la présentation et à l'évaluation de la situation de l'industrie et de l'investissement en Algérie en plus des obstacles les plus importants empêchant la garantie d'un climat commercial encourageant pour des investissements productifs et créateurs de richesse et d'emploi, à l'instar de l'absence de textes d'application dans la législation actuelle d'investissement, du foncier industriel, de la bureaucratie et du manque de coordination entre les secteurs, ainsi que les obstacles techniques liés à un certain nombre de branches industrielles, notamment en ce qui concerne la définition des normes.

Notons que la cellule de suivi et d'accompagnement des investisseurs et des porteurs de projets locaux compte parmi ses membres la Confédération algérienne du patronat citoyen d'Oran, une première au niveau local et un apport considérable pour toutes les actions qui sont menées dans le cadre de la promotion de l'économie de la ville et de la protection des intérêts des chefs d'entreprises.

Partenariat Un groupe d'étudiants russes à l'Université Oran 2

J. Boukraa

échanges avec les enseignants et le personnel administratif.

Ce type de coopération académique est essentiel pour renforcer les liens entre les deux pays et enrichir les perspectives des étudiants à travers des échanges interculturels. L'Université Oran 2 aspire, à travers ces initiatives, à se positionner comme un acteur majeur dans le domaine de la coopération académique internationale, tout en contribuant à la formation de ses étudiants et à l'enrichissement mutuel des connaissances.

Cette convention, rappelons-le, a pour objectif de faciliter la coopération dans les domaines de la recherche, de l'innovation et de l'échange académique, avec des projets conjoints incluant des manifestations scientifiques, des échanges de ressources académiques et des programmes d'études partagées.

Bir El Djir

Grève des enseignants du CEM Ahmed Kadri

Houari Barti

réalité pour que leurs enfants rejoignent enfin les bancs de classe. «Beaucoup de parents d'élèves commencent à perdre patience, particulièrement ceux dont les enfants sont dans les classes de quatrième année qui doivent passer l'examen de brevet de l'enseignement moyen (BEM)», nous confie, dépité, un parent d'élève. Selon ce dernier, on a tenté par tous les moyens de ramener les enseignants et leur direction à de meilleurs sentiments en leur expliquant que l'intérêt des enfants devait être la priorité pour tout le monde. Même le directeur de l'éducation s'est déplacé personnellement, jeudi dernier, à l'établissement pour ramener tout le monde à la raison. «Une visite qui nous avait donné beaucoup d'espoir. Mais finalement, la situation n'a pas du tout évolué, vu que le dimanche qui a suivi, les enseignants restaient toujours dans leur posture de la grève», regrette notre interlocuteur.

Hier encore, les élèves qui se sont présentés au CEM à 8 heures ont dû rebrousser chemin, le mouvement de grève étant toujours observé. L'agitation qu'il s'en est suivie aux abords de l'établissement, notamment par la présence d'un nombre important de parents d'élèves sur les lieux, a nécessité l'intervention des éléments de la sûreté.

Aïn El Bia

Un homme mortellement fauché par une voiture

Un homme a été mortellement fauché par une voiture dimanche soir sur la route nationale n°11 au niveau de la commune d'Aïn El Bia, dans la daïra de Beithioua. Selon la protection civile, l'accident s'est produit peu avant 21h00. La victime, un homme âgé de 40 ans, est décédée sur place. Le corps de la victime a été transporté à la morgue de l'hôpital local pour les procédures nécessaires. Les autorités compétentes ont ouvert une enquête pour déterminer les circonstances exactes de l'accident.

J.B.

ILS NOUS ONT QUITTÉ... HIER

Sahil Kheireddine, 32 ans, Plateau

Sayah Zohra, 97 ans, Haï Zitoune

Chergui Med, 80 ans, Cité Petit

Messaoudi Halima, 52 ans, Aïn Témouchent

Horaires des prières pour Oran et ses environs

05 rabie elhan 1446

El Fedjr
05h40

Dohr
12h51

Assar
16h41

Maghreb
18h41

Icha
19h58



Béchar

Plus de 4 tonnes de kif saisies depuis janvier

D'importantes quantités de drogues ont été saisies, de janvier à fin septembre 2024, par les différentes brigades et services de la direction régionale des Douanes de Béchar, selon cette institution.

Les saisies ont porté sur 420 grammes de cocaïne, plus de 4,2 tonnes de kif traité, 1.251.299 comprimés de psychotropes, a-t-on détaillé de même source. Ces importantes saisies de drogues ont eu lieu dans le cadre des affaires menées, dans le cadre de la lutte contre les différents trafics à travers le Sud-ouest du pays, par les douaniers, avec la coordination des éléments de l'Armée nationale populaire (ANP), de la Gendarmerie nationale et de la Sûreté nationale, a précisé la même source qui fait état aussi de saisie d'armes, de munitions et de moyens de télécommunications. En matière de lutte contre la contrebande des pro-

duits alimentaires, notamment ceux subventionnés par l'Etat, il a été procédé durant la même période à la saisie notamment de plus de 93 tonnes de sucre, 17 tonnes de semoule, 48 tonnes de pâtes alimentaires, 5,4 tonnes de dattes ainsi que 1.116 kg de lait en poudre, 119.900 litres d'huile de table, 24.000 cartons de biscuits et 50 kg de riz, a ajouté la source.

Un total de 141 véhicules de différents types et 27 animaux utilisés par les contrebandiers ont été également saisis lors des opérations de lutte contre la contrebande à travers les régions frontalières, a-t-on également signalé. Par ailleurs, 19.392 unités pyrotechniques,

4.656 unités de boissons alcoolisées, cinq (5) groupes électrogènes, 215.845 litres de gasoil et 81.860 litres d'essence, en plus de 5 marteaux-piqueurs et des moteurs et des pièces de rechanges pour véhicules ont été aussi saisis.

Un montant de 67.000 dinars et un autre de 7.300 euros ont également fait l'objet de saisie, de même que des équipements techniques, dont des détecteurs de mines, et du ciment, des articles ménagers, des effets vestimentaires et des téléphones mobiles, a mentionné la source. L'ensemble des saisies a donné lieu à une amende douanière globale de plus de 14 milliards DA, selon les services douaniers.

Tiaret, Relizane

Des conventions pour former les étudiants à l'entrepreneuriat

L'Université Ibn Khaldoun à Tiaret a signé une convention de coopération avec l'antenne de l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (Anade) locale, visant la formation et l'accompagnement des étudiants universitaires souhaitant créer leurs propres entreprises, a-t-on appris auprès du directeur de cet établissement, Berrezouk Belkoumane.

M. Belkoumane a expliqué que cette convention cadre, signée samedi, vient en application du décret ministériel commun, promulgué le 9 septembre 2024, concernant la création d'un service nommé "Centre de développement de l'entrepreneuriat de l'Université", qui permet aux étudiants et aux diplômés universitaires qui le souhaitent de poursuivre une formation sur la base d'une demande qu'ils doivent déposer à l'Anade. Pas moins de 320 demandes ont été déposées, jusqu'à présent, a-t-il fait savoir, ajoutant qu'un grand nombre d'étudiants poursuivent déjà cette formation au niveau du Centre de l'incubateur de l'Université,

avec l'encadrement de six formateurs, à savoir trois de l'Université et trois autres de l'Anade.

M. Belkoumane a indiqué qu'il a été décidé de doubler le nombre des stagiaires pour chaque session, soit 50 au lieu de 25, vu le nombre important des inscrits, grâce à la disponibilité des encadreurs et de l'espace.

Pour sa part, le directeur de l'antenne locale de l'Anade, Bachir Maachou, a noté que les étudiants poursuivront une formation de trois semaines sur les démarches juridiques et administratives pour la création d'une entreprise, ainsi que les dispositifs d'aide et de financement de l'Etat, en plus d'explications sur la gestion financière et administrative. La même convention a été paraphée, dimanche, entre l'Université Ahmed-Zabana de Relizane et l'antenne de wilaya de l'ANADE. La convention a été paraphée par le recteur de l'Université Ahmed-Zabana de Relizane, Ahmed Bahri, et le directeur de l'Agence locale de l'ANADE, Adel Belkacemi, au cours d'une cérémonie.

nie à laquelle ont assisté des cadres des deux établissements.

M. Belkacemi a déclaré, en marge de la cérémonie, que la convention vise à développer l'esprit d'entrepreneuriat au sein de la communauté étudiante et des diplômés des établissements de l'enseignement supérieur, ainsi qu'à leur assurer des formations dans le domaine de l'entrepreneuriat et les orienter pour créer leurs entreprises. De son côté, le recteur de l'Université de Relizane, a abondé dans le même sens, indiquant que cette convention permettra d'aider les étudiants et les diplômés des établissements universitaires à accéder au monde de l'entrepreneuriat, à travers la création de startups, financées par l'ANADE et qui seront axées sur la recherche scientifique et la technologie. L'objectif est que ces startups participent au développement local par la création de richesse, et ce, conformément à la stratégie des hautes autorités du pays inhérente à l'appui et au soutien des porteurs de projets diplômés des universités.

Tlemcen

Plus de 230 logements AADL livrés le 1er novembre

Deux cents trente trois (233) logements relevant de la formule location-vente pilotée par l'Agence d'amélioration et de développement du logement (AADL) devront être réceptionnés, le 1er novembre prochain dans la wilaya de Tlemcen, a annoncé, dimanche, le wali Youcef Bechlaoui.

Le premier responsable de l'exécutif de la wilaya de Tlemcen a indiqué, dans une déclaration à la presse en marge d'une visite d'inspection de certains chantiers de projets d'habitat implantés au nouveau pôle urbain de la commune de Chetouane, que "233 logements relevant du programme AADL2, en réalisation au quartier Bendjemil, dans la commune de Mansourah, seront réceptionnés, le 1er novembre prochain".

M. Bechlaoui a précisé, d'autre

part, que "le quota restant relevant du programme location-vente, implanté sur le même site, estimé à 900 unités, sera réceptionné avant la fin de cette année", faisant savoir que le nouveau programme "AADL3", portant réalisation de 5.500 unités, dont a bénéficié la wilaya "sera lancé prochainement".

Le wali a, par ailleurs, instruit le chef de la daïra de Chetouane de procéder à la publication de la liste nominative des bénéficiaires des 260 logements publics locatifs (LPL) implantés au nouveau pôle urbain du chef-lieu de la commune du même nom, dont la réception est prévue à la fin de l'année en cours.

La 2ème tranche de 150 unités d'habitation, relevant du même programme, devra être réceptionnée et attribuée à leurs bénéficiaires

res, le 5 juillet prochain, à l'occasion de la commémoration de la fête de l'indépendance et de la jeunesse, alors que la 3ème tranche (100 logements) sera réceptionnée, avant la fin de l'année prochaine, a ajouté le wali.

M. Bechlaoui a indiqué que la liste nominative des bénéficiaires des 40 logements publics locatifs (LPL), réalisés dans la commune Souani, et celle des 40 LPL de la commune de Bab El-Assa, ainsi que la liste des bénéficiaires de la commune de Sabra, ont été déjà publiées, relevant que les listes des bénéficiaires de cette formule d'accès au logement des communes de Beni-Snous, Beni-Bahdel et Aïn Youcef, seront publiées, à partir de mercredi prochain, dans la perspective de leur distribution, le 1er novembre prochain.

Chlef

Près de 2 quintaux de viande avariée saisies



Abbad Miloud

sont soldées par la saisie d'une quantité de 192 kg de viande blanche avariée, destinée à la consommation en milieu scolaire. Le contrôle de la viande par le médecin vétérinaire a confirmé l'avarié. A l'issue des procédures, la viande a été détruite. Le mis en cause a été présenté aux autorités judiciaires compétentes.

Sidi Bel-Abbès Sept blessés dans un accident de la route

dont deux graves.

Une équipe de secours relevant de l'unité de la Protection civile de la daïra de Moulay Slissen, appuyée par des éléments de l'unité de la daïra de Telagh, est intervenue sur les lieux de l'accident, a-t-on précisé, relevant que les blessés, tous des hommes âgés entre 29 et 51 ans, ont été évacués vers les Services des urgences des hôpitaux de Telagh et Moulay Slissen. Les services concernés ont ouvert une enquête pour déterminer les circonstances de cet accident.

Mostaganem

Un passeur arrêté

Les services de police de Mostaganem ont arrêté un organisateur de traversées clandestines via la mer, qui a délesté ses victimes de 2,8 millions de dinars, selon un communiqué de la Sûreté de wilaya. L'opération a été menée par la brigade de lutte contre le trafic de migrants, après avoir reçu une plainte de deux personnes escroquées par le suspect d'un montant de 2,870 millions de dinars, indique le document.

Le suspect a reçu ces sommes d'argent en échange du transport des deux personnes sur une embarcation motorisée, depuis une plage de la wilaya

de Mostaganem, a-t-on précisé de même source. Les investigations enclenchées par la brigade, en coordination avec le parquet territorialement compétent, ont permis l'identification du suspect et son arrestation dans la ville de Oued R'hiou, dans la wilaya de Relizane, ajoute le communiqué.

Sous l'accusation d'organisation d'une sortie illégale du territoire national en vue d'obtenir un avantage financier, une procédure judiciaire a été engagée contre le suspect, qui a été présenté devant le parquet de la République près le tribunal de Mostaganem, conclut le texte.



MARDI

Vols Départs

07h50: Oran - Marseille Volotea
08h00: Oran - Paris(ORY) Air Algérie
09h00: Oran - Marseille Air Algérie
09h25: Oran - Istanbul Air Algérie
09h40: Oran - Lyon Transavia
09h45: Oran - Paris (ORY) Transavia
10h00: Oran - Toulouse Air Algérie
13h00: Oran - Istanbul Turkish Air
13h30: Oran - Paris(CDG) Air France
13h55: Oran - Montpellier Air Algérie
13h30: Oran - Paris(CDG) Air Algérie
14h55: Oran - Tunis Tunisair
15h25: Oran - Lyon Air Algérie
15h30: Oran - Paris(CDG) Air Algérie
19h35: Oran - Nantes Transavia
20h00: Oran - Alicante Air Algérie
Vols Arrivées
05h35: Médine - Oran Air Algérie
06h50: Marseille - Oran Volotea
08h40: Paris(ORY) - Oran Air Algérie
08h44: Lyon - Oran Transavia
09h10: Djeddah - Oran Air Algérie
12h00: Paris(CDG) - Oran Air Algérie
12h00: İstanbul - Oran Turkish Air
12h55: Montpellier - Oran Air Algérie
13h35: Marseille - Oran Air Algérie
14h05: Paris(ORY) - Oran Air Algérie
14h25: Lyon- Oran Transavia
14h35: Toulouse - Oran Air Algérie
15h20: Tunis - Oran Tunisair
18h35: Nantes - Oran Transavia
19h00: İstanbul - Oran Air Algérie
21h00: Paris (CDG) - Oran Air Algérie
21h40: Paris (CDG) - Oran Air Algérie
22h45: Alicante - Oran Air Algérie

VOLS NATIONAUX

Vols DÉPARTS

MARDI

Oran - Alger 06h00
Oran - Alger 09h05
Oran - Alger 15h40
Oran - Alger 23h30
Oran - Constantine 08h40
Oran - Constantine 10h00
Oran - El Oued 14h10
Oran - Adrar 21h30
Alger - Oran 07h00
Alger - Oran 08h00
Alger - Oran 13h25
Alger - Oran 20h00
Alger - Oran 21h25

MERCREDI

Oran - Alger 08h15
Oran - Alger 09h25
Oran - Alger 13h45
Oran - Alger 21h50
Oran - Adrar 01h20
Oran - Elbayadh 10h15
Oran - Bechar 15h05
Oran - Timimoune 16h10
Oran - H.Messaoud 20h55
Alger - Oran 07h00
Alger - Oran 08h10
Alger - Oran 12h35
Alger - Oran 20h50

JEUDI

Oran - Alger 06h00
Oran - Alger 08h05
Oran - Alger 13h55
Oran - Alger 15h30
Oran - Alger 18h45
Oran - Alger 20h25
Oran - Alger 22h00
Oran - Constantine 02h15
Oran - Tindouf 03h05
Oran - Ouargla 08h00

TRAIN - SNTF



DÉPART ARRIVÉE

---- ORAN - ALGER -----

06h00 11h05
08h00 12h00
14h00 19h25
17h00 21h07

---- ALGER - ORAN -----

05h50 12h05
08h00 12h00
14h00 19h26
17h00 20h59

ORAN - ARZEW

05h00 05h48
08h30 09h15
13h40 14h20
17h05 17h53

ARZEW - ORAN

06h30 07h22
09h30 10h15
15h00 15h45
18h30 19h18

ORAN - Aïn Témouchent

08h10 09h15
13h30 14h35
17h02 18h07

Aïn Témouchent - ORAN

05h57 07h04
10h30 11h34
14h40 15h44

ORAN - TLEMCEN

12h50 15h12
16h00 18h32

TLEMCEN - ORAN

05h51 08h09
10h00 12h22

TLEMCEN - MEGHNIA

17h00 19h42
MEGHNIA - TLEMCEN

05h00 06h06

06h00 07h24

ORAN - SBA

12h50 13h55
15h20 16h24
16h00 17h11
17h10 18h32
21h00 22h08

SBA - ORAN

05h30 06h47
06h34 07h44
07h06 08h09
07h23 08h24
09h22 10h24
11h22 12h22

ORAN - CHLEF

06h00 08h26
08h00 10h00
14h00 16h28
16h15 18h35

CHLEF - ORAN

06h30 09h00
09h24 12h05
10h00 12h00
17h18 20h01

ORAN - RELIZANE

14h00 15h26
15h45 17h13
17h00 18h12
17h30 19h10

RELIZANE- ORAN

05h45 07h32
07h15 08h54
10h36 12h05
18h32 20h01
20h34 21h49

ORAN - SAIDA

14h40 17h13

SAIDA - ORAN

07h18 10h10

ORAN - BECHAR

10h20 17h11
21h00 07h45
BECHAR - ORAN
06h00 13h10
22h00 07h44



HÔTEL LIBERTÉ - ORAN

CHAZIL RAÏ RAYI SHOW

AU THÉÂTRE LA FOURMI HOTEL LIBERTÉ ORAN

Mercredi 09 octobre à 20h00



L'Artistic Liberté, ouvre ses portes pour la toute première fois le

Jeudi 17 Octobre 2024 à 19H00

à cette occasion, l'élégance et la tradition se rencontrent dans un défilé de haute couture signé par Redouane ZERMANE accompagné

par la voix captivante de Lila BORSALI.

Venez vivre une soirée unique, où l'Art et la culture Algérienne fusionnent dans un cadre exceptionnel

Infoline : 0560 76 54 06

MÉTÉO

AUJOURD'HUI DEMAIN

ORAN
Peu nuageux Max.26-Min.18

Peu nuageux Max.27-Min.20

MOSTAGANEM
Nuageux Max.25-Min.18

Peu nuageux Max.25-Min.21

TLEMCEN
Nuageux Max.22-Min.14

Peu nuageux Max.28-Min.13

MASCARA
Nuageux Max.24-Min.14

Peu nuageux Max.28-Min.16

TIARET
Nuageux Max.22-Min.13

Peu nuageux Max.28-Min.13

CHLEF
Peu nuageux Max.28-Min.17

Peu nuageux Max.31-Min.21

BÉCHAR
Peu nuageux Max.34-Min.21

Peu nuageux Max.33-Min.21

ALGER
Nuageux Max.26-Min.17

Peu nuageux Max.27-Min.20

CONSTANTINE
Nuageux Max.27-Min.14

Peu nuageux Max.32-Min.16

ANNABA
Peu nuageux Max.28-Min.18

Peu nuageux Max.27-Min.19

الساعة	اسم الفيلم	الدولة	نوع الفيلم
14:00	تايروت 24	تونس	رؤى صالح
16:00	طحطوح	جزائر	محمد والي
18:00	العربيزة	بلاد أرباب اسحاق أرباب السودان	عادل محمد الحمي

INSTITUT FRANÇAIS
Spectacle de danse **EPURRS 360**

Mercredi 09 octobre à 19h à l'IF Annaba

Créé par Fabrice Lambert, Wilfried Blé (alias Wolf) et Alexandre Moreau (alias Cyborg), cette œuvre unique met à l'honneur le krump, une danse qui a émergé dans les rues de Los Angeles après les émeutes de 1992. Cette forme d'expression offre aux jeunes un moyen puissant et libérateur de s'exprimer. En 25 minutes intenses, préparez-vous à vivre une expérience qui partage une énergie brute et solidaire, prônant l'empathie et la connexion humaine, loin de toute violence.

Cinéma La Fille de son père
de Erwan Le Duc

Mercredi 9 octobre à 18h00 - l'IF d'Oran

Synopsis : À peine âgée de vingt ans, Étienne découvre l'amour avec Valérie. Leur bonheur prend un tournant inattendu avec la naissance de leur fille, Rosa. Lorsque Valérie décide de partir, Étienne choisit de ne pas se laisser abattre et s'efforce de bâtir une vie épauvrie pour lui et sa fille. Seize ans et demi plus tard, alors qu'une nouvelle séparation se profile pour Étienne et Rosa, le passé refait surface, les confrontant...

KIDAL VAUT BIEN UNE GUERRE
L'Algérie et la France au Mali et au Sahel
Influence vs Pouvoir
Autopsie d'un conflit géopolitique

Conférence-débat + Vente-dédicace
modératrice Ania Mezaguer
avec NOURREDINE AYADI

Samedi 12 October2024
A 14h, au siège d'El Qobia

NOURREDINE AYADI

La presse est cordialement invitée

<https://maps.app.goo.gl/DMBY5oewMqA8L6>

Résidence etassadi n°20 Tiksraine Birkhadem
Tél. : 023 59 82 94 - Fax : 023 59 82 93 - Mob. : 0550 57 61 68
Mob : 0550 98 03 75 - E-mail : elqobia@gmail.com
www.elqobia.dz

Coupe de la CAF (phase de poules)

Les adversaires de l'USMA et le CS Constantine connus

Le CS Constantine et l'USM Alger, représentants algériens en Coupe de la Confédération africaine de football, ont hérité respectivement des groupes A et C, selon le tirage au sort de la phase des poules de la Coupe de la Confédération de football, effectué hier au Caire en Egypte. Outre le CS Constantine, le groupe A comprend également le Club Sportif Sfaxien (Tunisie), Simba SC (Tanzanie) et Bravos do Maquis (Angola), alors que le groupe C ou figure l'USM

Alger est composé des équipes de l'ASEC Mimosas (Côte d'Ivoire), ASC Jaraaf (Sénégal) et Orapa United (Botswana).

La première journée de la

Composition des quatre groupes

- **Groupe A** : CS Constantine (Algérie), le Club Sportif Sfaxien (Tunisie), Simba SC (Tanzanie), Bravos do Maquis (Angola).
- **Groupe B** : RS Berkane (Maroc), Stade Malien (Mali), Stellenbosch FC (Afrique du Sud), CD Lunda Sul (Angola)
- **Groupe C** : USM Alger (Algérie), ASEC Mimosas (Côte d'Ivoire), ASC Jaraaf (Sénégal), Grapa United (Botswana)
- **Groupe D** : Zamalek (Egypte), Al-Masry (Egypte), Enyimba (Nigeria), Black Bulls (Mozambique).

Ligue des champions (phase de poules)

Le MCA et le CRB fixés sur leurs adversaires

Le MC Alger et le CR Belouizdad, les deux représentants algériens en Ligue des champions africaine de football, ont hérité respectivement des groupes A et C, à l'issue du tirage au sort de la phase de poules effectué lundi au Caire en Egypte.

Le MCA (champion d'Algérie en titre), qui signe son grand

retour sur la scène continentale après quatre ans d'absence, a été versé dans le groupe A composé de TP Mazembe (RD Congo), Young Africans (Tanzanie) et Al-Hilal (Soudan).

De son côté, le CR Belouizdad, dont il s'agit de la cinquième qualification de rang en phase de poules, figure dans le

groupe C aux côtés du détenteur du trophée, Al Ahly SC d'Egypte, Stade d'Abidjan (Côte d'Ivoire) et Orlando Pirates (Afrique du Sud).

La première journée de la phase de poules se jouera les 26 et 27 novembre prochain, alors que la deuxième journée est fixée les 6 et 8 décembre.

Ligue 1 (3^e journée)

La JSK atomise le PAC, l'USMA nouveau leader

M. Zeggai

Du nouveau au classement général de la Ligue 1. L'USM Alger s'est emparée de la première place après avoir disposé à domicile du MC El-Bayad. Les «Rouge et Noir» ont éprouvé des difficultés, comme en témoigne l'étroitesse du score, à aligner une deuxième victoire consécutive. Le Nigérian Wale Musa Alli a raté un penalty (26') avant que Ghacha ne trouve la faille (30'), offrant la première place à son équipe. De son côté, le MCEB de l'entraîneur Fouad Bouali a concédé sa troisième défaite en autant de matches joués et reste scotché à la position de lanterne rouge. Cette journée a été également profitable à la JS Kabylie qui a signé son premier succès à l'extérieur après avoir surclassé le Paradou AC (3-0). Les Canaris ont bien réagi après leur défaite subie face au MCA dans un match où les «Jaune et Vert» ont étouffé tactiquement leurs adversaires du jour. Deux buts des nouvelles recrues Kanouté et Chekal, et un autre du capitaine Boualia ont permis à la JSK de se replacer en attendant la suite

de la compétition. L'expérience et la discipline tactique ont prévalu face au PAC où l'excès d'individualisme de Boubina a été préjudiciable à son équipe. A Constantine, le choc entre le CSC et le MCA s'est achevé par un score de parité. C'est le champion sortant qui a perdu deux points en se contentant du nul alors qu'il y avait de la place pour une victoire. Les Algériens du Mouloudia ont eu l'avantage d'ouvrir le score par Naïdi (71'), avant que le rentrant Belhocini ne permette au CSC de remettre les pendules à l'heure (83'). Jouant avec le feu, le MCA a failli concéder un deuxième but n'était-ce le poteau droit qui a sauvé le keeper mouloudéen sur un essai du même Belhocini. Le CSC court toujours derrière son premier succès de la saison après ce troisième nul de rang pour le team constantinois qui a du mal à amorcer son départ en championnat. A Khenchela, l'USMK a profité de la venue du promu, l'ESM, pour offrir une première victoire à ses supporters grâce à un doublé du transfuge du CRB Bakir. L'ESM, après avoir concédé son premier revers de la saison, redescend de

son nuage, après avoir réussi son retour parmi l'élite après le succès sur le MCO et le nul acquis à Mila devant le CSC. La grande déception nous est parvenue de Biskra où le CRB, où décidément rien ne va plus, a aligné un troisième match nul consécutif. Le revenant Slimani a raté un penalty dans le temps additionnel, privant son équipe d'une victoire. A noter que l'attaque du Chabab n'a pas encore réussi à inscrire le moindre but lors des trois matchs disputés jusque-là, en dépit des renforts offensifs réalisés lors du mercato estival. De son côté, l'Olympique Akbou a réalisé une belle sensation en damant le pion à la JS Saoura. En revanche, l'ESS a concédé ses deux premiers points à domicile face au NC Magra. Idem pour le MC Oran qui a échoué de se réhabiliter avec ses supporters après la défaite essuyée face à l'ES Mostaganem. Une contre-performance qui a débouché sur le départ de l'entraîneur Youcef Bouzidi. Pour rappel, la 4^e journée du championnat se jouera les 11 et 12 octobre prochains, et sera marquée par l'affiche entre la JS Kabylie et le CSC.

Le match ES Mostaganem-USM Alger reporté

La direction de l'ES Mostaganem a annoncé hier le report à «une date ultérieure» de la prochaine rencontre de son équipe face à l'USM Alger, initialement prévue pour samedi prochain, dans le cadre de la 4^e journée du championnat de ligue 1. Ce report est motivé par la convocation de plus de deux joueurs de l'effectif de l'USM Alger par les sélectionneurs de leurs pays respectifs à l'occasion de la fenêtre Fifa qui s'étale du 7 au 15 octobre en cours, selon la même source. Le

gardien de but usmiste Benbot et le latéral droit de la même équipe Redouani, sont concernés par les deux matchs de la sélection algérienne contre le Togo (10 et 14 octobre) pour le compte des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations-2025. Leur coéquipier et néo-milieu de terrain des «Rouge et Noir», le Bolivien Adalid Terrazas, est lui aussi convoqué par l'entraîneur de la sélection de son pays en vue des matchs internationaux au programme de la Bo-

livie au cours de cette trêve internationale. Ces convocations ont incité la direction de l'USM Alger, dont l'équipe occupe actuellement les commandes de la Ligue 1, à demander le report de son prochain match, conformément aux règlements en vigueur, souligne-t-on. Du coup, l'ESM sera dans l'obligation de rester inactive pendant deux semaines, et ce, avant de renouer avec la compétition officielle en rendant visite à l'ES Sétif au titre de la cinquième journée du championnat.

Après le départ de Youcef Bouzidi A quand l'éclaircie au Mouloudia d'Oran ?

M. Zeggai

estival ? Quel rôle a joué le conseil d'administration dans l'opération de recrutement ? Qui a négocié avec les nouveaux éléments ? Quel est le plus apporté par ces recrues ? Au vu de la prestation de l'équipe durant les trois premières rencontres, la valeur de certains nouveaux joueurs est inadéquate avec leur prix. C'est du moins la réalité du terrain. Aujourd'hui, on se demande s'il y a eu une concertation avec les Youcef Bouzidi et Abdelkrim Benaouada, qui ont pris des photos avec les recrues ? A présent, c'est l'indécision qui plane quant à l'identité du futur coach du MCO. Des sources annoncent l'arrivée de l'ex-sélectionneur du Mali, le Franco-Malien Eric Chelle, qui est fortement pressenti, laisse-t-on entendre dans l'entourage des Oranais. Avec lui, on a cité les noms de l'Egyptien Hossam Al Badry, «sur recommandation de Serrar Abdelkrim», affirme-t-on ici et là. Le français Hubert Velud et le Franco-Algérien Miloud Hamdi (ex-entraîneur de l'USM Alger).

En attendant l'évolution de la situation, les inconditionnels réclament et exigent le retour du coach Abdelkader, selon un sondage effectué dernièrement au moment où la direction d'Hyproc semble décidé à imposer ses choix. D'autres sources affirment que le futur responsable technique du MCO sera désigné par le conseil d'administration qui, semble-t-il, est en contacts avec certains entraîneurs pour prendre en charge l'encadrement technique de l'équipe. En attendant, c'est le MCO qui paye les conséquences d'une gestion qualifiée de «catastrophique».

Les Verts de l'Europe

Bon match de Benrahma face à Nantes

Titulaire face à Nantes, Saïd Benrahma a été décisif dans ce match en délivrant une passe sur l'ouverture du score de son équipe. L'Olympique Lyonnais a ouvert le score à la 22^e grâce à l'argentin Tagliafico sur un centre de Benrahma. En deuxième période, l'OL a montré un meilleur niveau dans ce match en étant plus dangereux notamment par Cherki et Benrahma. Ce dernier était tout proche d'inscrire un superbe but sur une belle action individuelle. Benrahma qui a réussi une belle performance, a été remplacé à la 82^e.



MLS: Farsi buteur face à Philadelphia Union

L'international Algérien, Mohamed Farsi a inscrit un but face à Philadelphia Union en MLS. Farsi a marqué le deuxième but pour son équipe après avoir exploité un cafouillage dans la surface de réparation ad-

verse. Les coéquipiers de Farsi ont remporté finalement cette rencontre sur le score de 3 à 2. Avec ce but, Farsi augmente son compteur but à quatre, alors qu'il a trois passes décisives à son actif.

France : Aissa Mandi toujours remplaçant



Pour la troisième fois consécutive, Aissa Mandi est resté sur le banc avec Lille. L'international algérien qui n'est pas entré en jeu lors de la victoire historique de son club face au Real Madrid en milieu de semaine, n'a pas participé en championnat hier face à Toulouse. L'entraîneur français Bruno Genesio qui reste ainsi sur trois victoires consécutives.

Les sécheresses et inondations actuelles

Un «avant-goût» de l'avenir

Les sécheresses intenses et inondations extrêmes qui se multiplient dans le monde sont un «avant-goût» des évolutions à venir alors que le changement climatique rend le cycle de l'eau plus irrégulier, a averti l'ONU lundi.



Les cours d'eau de la planète ont atteint l'an dernier un niveau de sécheresse sans précédent depuis 33 ans, révèle un nouveau rapport de l'Organisation météorologique mondiale (OMM), une agence de l'ONU.

«Dans le contexte du changement climatique, l'eau nous donne un avant-goût des évolutions à venir», s'inquiète la secrétaire générale de l'OMM, Celeste Saulo, dans un communiqué.

«Les signaux d'alerte se multiplient: nous assistons à une exacerbation des précipitations, des crues et des sécheresses extrêmes, qui lèvent un lourd tribut sur les vies, les écosystèmes et les économies», observe-t-elle.

L'année 2023 ayant été la plus chaude jamais enregistrée, les températures élevées et la faiblesse généralisée des précipitations ont contribué à des sécheresses prolongées.

Les crues se sont toutefois aussi multipliées sur la planète: les événements hydrologiques extrêmes ont été favorisés non seulement par des facteurs climatiques naturels, notamment la transition de conditions La Niña à un épisode El Niño à la mi-2023, mais également par le changement climatique d'origine humaine, indique l'OMM.

«L'élévation de la température a accéléré le cycle hydrologique, qui est aussi devenu plus irrégulier et moins prévisible», explique Mme Saulo. Les conséquences sont multiples : «Une atmosphère plus chaude pouvant contenir plus d'humidité, le réchauffe-

ment climatique augmente le risque de fortes précipitations» tandis que «parallèlement, l'accélération de l'évaporation et l'assèchement des sols aggravent les sécheresses». En conséquence, «nous sommes confrontés à des situations de plus en plus difficiles, où l'eau est soit trop abondante, soit insuffisante».

Actuellement, 3,6 milliards de personnes ont un accès insuffisant à l'eau au moins un mois par an et leur nombre devrait dépasser 5 milliards d'ici à 2050, selon l'ONU.

Le rapport montre que le débit d'environ 50% des cours d'eau du globe a été inférieur à la normale l'an dernier. Les glaciers sont aussi sur la ligne de front du réchauffement climatique : selon des données préliminaires pour la période allant de septembre 2022 à août 2023, ils ont perdu plus de 600 gigatonnes d'eau, ce qui représente la pire perte en 50 ans d'observation. «La fonte des glaces et des glaciers menace la sécurité hydrique à long terme de plusieurs millions de personnes. Pourtant, nous ne prenons pas les mesures urgentes qui s'imposent», s'alarme la secrétaire générale de l'OMM. L'organisation demande des alertes précoce pour tous afin de protéger les vies et les moyens de subsistance liés à l'eau, et appelle à améliorer la connaissance et le partage des données sur les ressources en eau.

«Nous ne pouvons pas gérer un problème si nous ne mesurons pas son ampleur», affirme Mme Saulo.

20.000 moutons morts en Sardaigne

Les bergers face à la fièvre catarrhale et au changement climatique

Elleveuse de moutons en Sardaigne, Michela Dessi assiste, impuissante, à l'agonie de ses bêtes, victimes de l'épidémie de fièvre catarrhale ovine (FCO) que le réchauffement climatique fait prospérer.

Quelque 20.000 moutons sont morts depuis le début de l'année sur l'île, qui abrite près de la moitié du cheptel italien et joue un rôle important dans la production de fromages italiens réputés tels que le Pecorino.

Nouveau coup dur pour les agriculteurs d'une région déjà éprouvée par la sécheresse, elle-même alimentée par le changement climatique - lequel ajoute aux plaies des bergers sardes. «La maladie est apparue environ deux mois et demi plus tôt que d'habitude», raconte à l'AFP Michela Dessi en surveillant son troupeau au pré à Arbus, dans l'ouest de la Sardaigne, à la recherche de moutons halants ou boitants.

La FCO ne présente aucun risque pour l'homme, mais chez les animaux, elle provoque un gonflement de la tête, de fortes fièvres, des aphtes, des difficultés à avaler et à respirer, et peut rendre la langue de l'animal infecté bleue.

Elle est transmise entre animaux par des moucherons. Si les bovins, les chèvres et les cerfs peuvent également l'attraper, les moutons sont les plus gravement touchés, selon l'Organisation mondiale de la santé animale (OSA). Les brebis infectées et en gestation avortent ou leurs agneaux naissent difformes, et les survivants peuvent perdre leur laine. Les flancs enfouis sont le signe que les brebis portent des foetus morts. Les animaux malades luttent pour les expulser.

Cette année, le taux d'infection dans l'élevage de Mme Dessi est d'environ 60%, et quelque 30% de ses brebis ont avorté.

Une cinquantaine de ses 650 moutons sont morts, d'une manière «horrible à voir». Souffrant de fortes fièvres, «ils refusent de manger et de boire et certains suffoquent dans leur propre salive», dit-elle, ajoutant qu'il est illégal de les euthanasier.

LE PIRE EST À VENIR

Près de 3.000 foyers ont été enregistrés depuis le début de l'année en Sardaigne, contre 371 l'année dernière, et la fin n'est pas encore en vue.

Selon l'Institut de santé animale de la Sardaigne (IZS), la FCO atteignait son maximum dans l'île au mois d'août, mais ces dernières années le pic est arrivé en novembre.

«Les conditions climatiques influencent fortement les populations de moucherons», explique à l'AFP la division de la santé animale de l'Organisation des Nations unies

Publicité

APPARTEMENTS

■ Loue : F3 avec terrasse individuelle - promotionnel, 130 m², Yaghmoranen, hôpital militaire, 3ème (4U), F3 Millennium entrée individuelle, CNL, rcd (3.5U) Agence ABDALAH 041.38.62.87 / 0770.40.87.48

■ Vente appartements F3 et F4 à Gambetta emplacement idéal. Nouvelle résidence, Oran, Indjaz GM - Tél : 0770.98.86.66 / 0560.13.44.41

■ A vendre appart F6, standing, Gambetta, falaise, vue sur mer, climatisation intégrée + garage - Tél : 0549.97.44.67

■ Echange un bel F3 (social) ou à vendre 1re main, 2 façades, à Hassi Ben Okba, contre F2 ou studio, à Oran ou environs Tél : 0699.75.53.51

■ A vendre appartement F5, 165 m², 2 façades, cuisine équipée, 7ème étage, avec ascenseur, résidence Président ; 37, rue Souhila Belahouel, Boulanger - Oran - Tél : 0772.94.81.89 / 0773.19.44.81

■ J'ai dépôt (hangar) 500 m² couverts + 2.000 m² non couverts à Senia, Oran ; cherche partenaire financier pour réaliser 2 projets rentables, bénéficia chaque mois, engagement avec garantie - Tél : 0553.51.28.41

■ A louer licence de café à Oran. Tél : 0550.54.24.62

■ A louer licence de café à Oran. Tél : 0799.41.65.12

■ A vendre local, 24 m², aménagé en salon de coiffure pour dames, à la cité El Wouroud' à 200 m du rond-point café Dubaï, Oran - Tél : 0661.20.17.15 - 0771.91.99.33

■ Pensée Triste et douloureuse fut la date du 08 octobre 2021. Trois ans depuis que tu nous as quittés pour un monde meilleur très cher et regretté fils LARABI Mustapha



En ce triste souvenir, tes frères, tes sœurs et tes enfants Abdellah et Nihel et toutes les familles LARABI et BOURAHLA demandent à tous ceux qui l'ont connu d'avoir une pensée en sa mémoire en priant Dieu le Tout-Puissant de l'accueillir dans Son Vaste Paradis.

«A Dieu nous appartenons et à Lui nous retournons». Allah yeraheem

■ Pensée Triste et douloureuse fut la date du 08 octobre 2021. Trois ans depuis que tu nous as quittés pour un monde meilleur très cher et regretté fils LARABI Mustapha



En ce triste souvenir, tes frères, tes sœurs et tes enfants Abdellah et Nihel et toutes les familles LARABI et BOURAHLA demandent à tous ceux qui l'ont connu d'avoir une pensée en sa mémoire en priant Dieu le Tout-Puissant de l'accueillir dans Son Vaste Paradis.

«A Dieu nous appartenons et à Lui nous retournons». Allah yeraheem

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
Office National des Œuvres Universitaires
Direction des Œuvres Universitaires Tlemcen- Mansourah-
NIF : 001013519018053

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC CAPACITES MINIMALE N°01/D.O.U.T.M/2024 AYANT POUR OBJET L'APPROVISIONNEMENT DES RESIDENCES UNIVERSITAIRES EN (EAU MINERALE NATURELLE NON GAZEUSE) DURANT L'ANNEE 2025

La Direction Des Œuvres Universitaires de Tlemcen Mansourah lance un avis d'appel d'offres National ouvert avec exigence de capacités minimales ayant pour objet L'approvisionnement Des Résidences Universitaires en denrées alimentaire(eau minérale naturelle non gazeuse), durant l'année Budgétaire 2025.

❖ Les conditions D'éligibilité :
Peut participer au présent avis d'appel d'offres ouvert avec exigences de capacités minimales, toutes personnes physiques et morale des entreprises d'ordre publiques ou privées, individuellement ou collectivement, sous la forme d'un regroupement temporaire de solidarité de sociétés, inscrit au registre de commerce électronique, ayant le statut adéquat et possédant les capacités nécessaires à l'exécution de leurs obligations contractuelles suivant le cahier des charges.

Lot N°	Intitulé du lot	Les conditions D'éligibilité
01	Eau Minerale Naturelle Non Gazeuse	<p>- Capacité Techniques : une Attestation de bonne exécution portant sur les mêmes produits objet de la soumission sur les même produits objet de la soumission d'une valeur consommé de 12.000.000,00 da durant les derniers cinq année (2019 au 2023). - le nombre de travailleur quatre(04) agréés par la caisse de sécurité sociale (attestation de la filiation) - capacité entrepot au moins 150 m² - Titulaire d' au moins deux de camions fermés d'une charge 2,5 tonne la Première année de circulation: 2018 et plus.</p> <p>- Capacité professionnels : - commerce de gros lot objet du marché - Production d'eau minérale naturelle plus l'autorisation de l'exploitation de l'eau de source valable pour les services concernés</p> <p>- Capacité Financiers : - Avoir réalisé au moins un chiffres d'affaire moyen 20.000.000,00 da durant les trois dernières années (2021-2022-2023) les résultats sont présentés dans le tableau des comptes C20.</p>

Retrait du cahier des charges : le cahier des charges est retiré par le participant ou le soumissionnaire ou par leurs représentant dûment désignés, dans le cas d'un regroupement temporaire de solidarité d'entreprises le cahier des charges est retiré par un agent ou par son représentant dûment désigné à cette tache , sauf convention contraire dans le contrat du regroupement auprès du « Service des marchés publics » siège de la Direction des Œuvres Universitaires Tlemcen Mansourah à l'adresse suivante : Résidence Universitaire Malika kaid, Dès la première publication de l'avis d'appel d'offres avec exigence de capacités minimales aux journaux quotidiens et le Bulletin Officiel des Marchés de l'Opérateur Public (BOMOP) Jusqu'au dernier jour à l'heure fixé - Midi (12 H 00), contre le paiement de la somme de **Cinq Mille dinars (5000,00 DA)** au régisseur de la Direction des Œuvres Universitaires Tlemcen Mansourah non remboursable, qui présente les frais de documentation et de reprographie.

Le retrait du cahier des charges sera consigné sur un registre spécial annexé comportant toutes les indications sur les soumissionnaires notamment leurs identité , leurs qualités , leurs téléphones et Fax, leurs adresses électroniques , l'adresse de leurs sièges sociaux , avec la mention des références et de la date du dépôt de versement du montant correspondant au régisseur au niveau du siège de la Direction des Œuvres Universitaires Tlemcen Mansourah .

❖ Contenu Des Offres :

Conformément aux disposition du décret présidentiel N° 15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, notamment son article 67 .
Tout les pages de l'offre doivent être paraphées par son signataire.

Les offres doivent comprendre un dossier de candidature, une offre technique et une financière.

1 - Le Dossier de Candidature :

Le dossier de candidature doit comprendre ce qui suit :

- **La déclaration de candidature :** doit être remplie, datée et revêtue du cachet et de la signature du soumissionnaire (modèle joint en annexe du présent cahier des charges).
- **Une déclaration de probité :** doit être remplie, datée et revêtue du cachet et de la signature du soumissionnaire (modèle joint en annexe du présent cahier des charges).
- Une copie des statuts de l'entreprise.
- Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise.
- pour les soumissionnaires ayant le statut de société commerciale.

Le dossier candidature doit être inséré dans une enveloppe à part bien fermé, ne comportant que les mentions suivantes :

L'entreprise :.....

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCES DE CAPACITES MINIMALE
N° 01/DOUTM/2024 AYANT POUR OBJET L'APPROVISIONNEMENT DES RESIDENCES
UNIVERSITAIRES EN EAU MINERALE NATURELLE NON GAZEUSE

DURANT L'ANNEE 2025

LOT (S) N° :.....

Dossier candidature

2 - L'Offre Technique

L'offre technique doit comprendre ce qui suit :

- **La déclaration à souscrire :** doit être remplie, datée et revêtue du cachet et de la signature du soumissionnaire (modèle joint en annexe du présent cahier des charges).
- **Mémoire technique justificatif :** doit être remplie, datée et revêtue du cachet et de la signature du soumissionnaire (modèle joint en annexe du présent cahier des charges).
- **Le présent cahier des charges :** revêtu dans toutes ses pages et dans sa dernière page, à l'endroit indiqué à cet effet, du cachet et de la signature du soumissionnaire, précédé de la mention manuscrite « Lu et accepté ».

N.B.:

- Le service contractant se réserve le droit, de vérifier, à tout moment ,l'authenticité des copies de documents demandées ci-dessus , en exigeant , au besoin , la présentation par les soumissionnaires des originaux y afférent.

L'offre technique doit être insérée dans une enveloppe à part , bien fermé, ne comportant que les mentions suivantes :

L'entreprise :.....

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCES DE CAPACITES MINIMALE N°
01/DOUTM/2024 AYANT POUR OBJET L'APPROVISIONNEMENT DES
RESIDENCES UNIVERSITAIRES EN EAU MINERALE NATURELLE NON GAZEUSE
DURANT L'ANNEE 2025

LOT (s)N°

Offre Technique

3- L'Offre Financière :

L'offre financière doit comprendre ce qui suit :

- **La lettre de soumission :** doit être remplie, datée et revêtue du cachet et de la signature du soumissionnaire (le modèle joint en annexe du présent cahier des charges).
- **Bordereau des prix unitaires :** doit être remplie, daté et revêtue du cachet et de la signature du soumissionnaire (le modèle joint en annexe du présent cahier des charges).
- **Détail estimatif et quantitatif :** doit être remplie, daté et revêtue du cachet et de la signature du soumissionnaire (le modèle joint en annexe du présent cahier des charges).

L'offre financière doit être insérée dans une enveloppe à part , bien fermé, ne comportant que les mentions suivantes :

L'entreprise :.....

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCES DE CAPACITES MINIMALE N°
01/DOUTM/2024 AYANT POUR OBJET L'APPROVISIONNEMENT DES RESIDENCES
UNIVERSITAIRES EN EAU MINERALE NATURELLE NON GAZEUSE DURANT L'ANNEE 2025

LOT (s)N°

Offre financière

* Présentation des offres :

Les soumissionnaires doivent présenter Leurs offres suivant cette méthode Les trois enveloppes, composant le dossier de candidature , l'offre technique et l'offre financière, doivent être insérées dans une enveloppe cache et anonyme, comportant la mention:

" à n'ouvrir que par commission d'ouverture des plis et d'évaluation des Offres "

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCES DE CAPACITES MINIMALE N°

01/DOUTM/2024 AYANT POUR OBJET L'APPROVISIONNEMENT DES RESIDENCES
UNIVERSITAIRES EN EAU MINERALE NATURELLE NON GAZEUSE DURANT L'ANNEE 2025

-A ne pas ouvrir-

• La durée de préparation des offres

La durée de préparation des offres est fixée à vingt et un (21) jours, à compter de la date de publication de l'avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales au (BOMOP) ou dans les journaux quotidiens nationaux.

Observation :

Le service contractant peut, quand les circonstances le justifient, prolonger la durée de préparation des offres. Dans ce cas, il en informe les soumissionnaires par tout moyen.

• La date et l'heure du dépôt des offres :

En application du Décret présidentiel n° 15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, notamment son article 66 , La date de dépôt des offres est fixée au : de Neuf heure (09 H 00) Jusqu'à Midi (12 H 00) l'ouverture des plis est fixé à (13 H 00) du même jours .

• Si ce jour coïncide avec un jour férié ou avec des jours de repos légal (vendredi et samedi), la date de dépôt des offres est prorogée au jour ouvrable suivant.

• Le lieu de dépôt des offres :

• Le dépôt des offres se fait au niveau de (Service des marchés publics) à l'adresse suivante :

Direction des Œuvres Universitaires Tlemcen Mansourah
Résidence Universitaire 2000 Iits Malika Kaid

Conformément aux dispositions du Décret présidentiel n°15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, notamment son article 66.

l'ouverture des plis aura lieu leà 13h00 précises elle sera assurée par la commission d'ouverture des et d'évaluation des offres du service contractant en séance publique , en présence des soumissionnaires intéressés ou de leurs représentants dûment mandatés par leurs soins sont invités à assister à la séance d'ouverture des plis.

➤ Le délai de validité des offres :

Le délai de validité des offres est égale à la durée de préparation des offres, telle que mentionnée à l'article14 ci-dessus dans le cahier de charge , à compter de la date de leur dépôt.

Tlemcen, le :

La Directrice

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE TLEMCEN
DIRECTION DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS

AVIS DE RECRUTEMENT

La Direction de la jeunesse et des Sports de la Wilaya de Tlemcen organise au titre de l'année 2024 un concours pour le recrutement:

GRADE	MODE DE RECRUTEMENT	NBRE DE POSTE	CONDITIONS DE NOMINATION
ADMINISTRATEUR	CONCOURS SUR TITRE	01	Les titulaires d'une Licence en : 1-Sciences juridique et administrative 2-Sciences financières 3-Sciences économiques 4-Sciences commerciales 5-Sciences de gestic 6-Sciences politiques et des relations internationales 7-Sciences humaines/sauf science humaines pédagogiques 8-Sciences de l'information et de la communications 9-Sciences islamiques spécialités charia et droit 10-Démographie- 11-journalisme et information 12-Psychologie spécialité : Travail et organisation-psychologie général-psychologie sociale-Gestion du stress au travail

Dossier à fournir : Demande manuscrite avec le numéro de téléphone

- Une copie certifiée de la pièce d'identité nationale
- Résidence APC Tlemcen et Mansourah
- Copie(s) certifiée (s) du titre, (des) diplôme(s)
- Une copie certifiée du relevé de notes (moyenne générale dernière année de formation)
- Fiche de renseignements à remplir par le candidat retirée du site internet

Les candidats accepter au recrutement devront compléter leurs dossiers par :

- 02 photos d'identité
- 02 Extraits de naissance
- Une copie certifiée du document justifiant la situation vis-à-vis du service national
- Les certificats médicaux (physiologie et aptitudes générales)

Les dossiers de candidatures doivent être adressés dans un délai de 15 jours ouvrable à partir de la parution de l'annonce dans le journal adressé à : DIRECTION DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

CITE ADMINISTRATIVE BOUHANNAK TLEMCEN (13100)

NB : Les dossiers incomplets ou parvenus après le délai réglementaire ne seront pas pris en considération

LE DIRECTEUR

ANEPE N° 2431012521 Le Quotidien d'Oran 08/10/2024

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE MINISTRE DE L'HABITAT DE L'URBANISME ET DE LA VILLE DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS DE LA WILAYA D'EL BAYADH

Avis d'annulation de l'avis d'appel d'offres ouvert national avec exigence de capacités minimales

La direction des équipements publics de la wilaya d'el bayadh lance un avis d'annulation de l'avis d'appel d'offres ouvert national avec exigence de capacités minimales du 22/08/2024 sur les quotidiens : «ال Alger » et «Le Quotidien d'Oran» pour le projet de : Réalisation d'une polyclinique au niveau de site 1820 LPL commune d'el ABIODH SIDI CHEIKH WILAYA D'EL BAYADH (habitat intégrée programme 2023)

En appliquant l'article 73 du décret présidentiel N°15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations du service public à cause d'une erreur des procédures (le cahier des charges)

LE DIRECTEUR

ANEPE N° 2431012539 Le Quotidien d'Oran 08/10/2024

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE

DIRECTION DE L'EDUCATION DE LA WILAYA D'ORAN
NIF : 095431019122435

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE N°03 /2024

Conformément aux dispositions de l'article 65 du décret présidentiel n°15-247 du 16/09/2015 ; portant réglementation des marchés publics La Direction de l'Education de la Wilaya d'Oran informe les soumissionnaires ayant participé à Avis d'appel d'offre N° 03/2024 portant sur «Avis d'appel d'offre National N° 03/2024 RELATIF A : «Renouvellement des équipements scolaire au profit des établissement secondaire Programme 2024»

Qu'à l'issue des résultats obtenus par la commission d'évaluation des offres ont permis l'attribution provisoires en faveur des fournisseurs suivants :

N°	Lot	Fournisseurs	NIF	Évaluation Tech	Délais d'Excusions	Montant Avant Correction	Montant Après Correction	MOTIF DE CHOIX	OBS
1	Acquisition Mobiliers de classes	BOUCHIKHI AHMED LAMINE	197831011140145	97.50	7	31 094 700,00	31 094 700,00	Moin Disant	/
2	Acquisition De Mobiliers Administratif	Sarl l'équipe frère Mecheri	000631039005060	54.75	8	1 977 423,00	1 977 423,00	Moin Disant	/
3	Acquisition de materiel informatique	Aoun Allah Nasreddine	177200103560143	100	7	15 481 900,00	15 481 900,00	Moin Disant	/
4	Acquisition de la Literie	EURL Total Equipement	001431011482968	78	7	16 433 900,00	16 433 900,00	Moin Disant	/

Les soumissionnaires non retenus ont un délai de 10 jours ; à compter de la première date de parution du présent avis presse pour formuler leurs recours.

Oran Le :
Le Directeur de l'Education

ANEPE N° 2431012562 Le Quotidien d'Oran 08/10/2024

Amazon et libraires

La lutte d'influence entre plus vive que jamais



La lutte d'influence entre Amazon et les libraires, concernant la régulation du marché du livre, est plus vive que jamais, après une année où l'américain s'est vu imposer des frais de port qu'il combat vigoureusement.

Depuis le 7 octobre 2023, toutes les livraisons de livres à domicile en France, jusqu'à 35 euros, s'accompagnent obligatoirement de frais de port de 3 euros minimum. Pour y échapper, c'est très simple: il suffit d'acheter dans un point de vente physique, que ce soit une librairie, un hypermarché ou une maison de la presse. Éventuellement après avoir commandé.

La mesure est destinée à protéger les librairies. Emmanuel Macron, en la défendant en mai 2021, souhaitait des frais de livraisons sur lesquels les librairies pourraient s'aligner et qui ne seraient pas ceux d'Amazon. «Ce prix unique du livre est une force du modèle français», disait le président de la République. Au bout d'un an, difficile de savoir dans quelle mesure les habitudes des Français ont changé. Les librairies ont-elles gagné des clients qui se seraient détournés de la plateforme de vente en ligne?

AUCUN CHIFFRE D'AMAZON

Le plus simple pour répondre serait de comparer l'évolution des ventes de livres du géant né en 1994 comme librairie et celle du marché global.

Problème: Amazon ne divulgue aucun chiffre. Le groupe a pour politique de ne jamais détailler son chiffre d'affaires par pays (divisé seulement entre

Amérique du Nord et reste du monde), et encore moins par secteur. «Depuis le 7 octobre 2023, le marché du livre en France fait mieux que résister, il progresse légèrement. Le marché d'Amazon baisse sans doute mais c'est à eux de le dire. Si leurs chiffres le montrent, qu'ils les publient», affirme à l'AFP le délégué général du Syndicat de la librairie française, Guillaume Husson. Et d'ajouter: «Les chiffres des librairies nous disent que les expéditions baissent, chez celles qui les pratiquaient. Mais qu'il y a une hausse assez significative du click-and-collect», le retrait de commande en magasin, sans frais de port.

Amazon est loquace sur la défense de «l'accès aux livres» des Français dépourvus de librairie de proximité. Il cite une étude de l'Ifop de septembre 2023 qu'il a payée: 75% des ruraux qui achètent des livres en ligne déclarent le faire «en raison de l'éloignement des points de vente». Lundi, il a publié une nouvelle étude Ifop pour appuyer ses arguments.

«LIRE MOINS»

Dans ce sondage auprès de 12.005 personnes en France, réalisé en ligne du 30 juillet au 27 août, 62% répondent que la mise en place de ces frais de port «affecte» leur «pouvoir

d'achat», contre 38% pour qui elle n'a pas eu d'effet. Ceux qui achètent des livres sont 64% à dire qu'ils le font «plus fréquemment» dans des points de ventes physiques, à savoir l'objectif affiché de la mesure gouvernementale. Ils sont 56% à «avoir réduit» globalement leurs achats en préférant emprunter «des livres à des proches», et 51% à avoir aussi «réduit» leurs achats au profit de l'emprunt en bibliothèque. «Dans un pays où plus de 90% des communes n'ont pas de librairie, instaurer des frais de port obligatoires sur les livres revient à taxer la lecture, en forçant de nombreux Français à choisir entre payer plus ou lire moins», déplore le directeur général d'Amazon.fr, Frédéric Duval, cité dans un communiqué. Saisie par l'entreprise, la justice administrative doit encore trancher sur la légalité de ces frais de port obligatoires.

Lavis de la Cour de justice de l'Union européenne, sollicité par le Conseil d'Etat, est attendu dans les mois à venir. D'après des chiffres publiés par le ministère de la Culture, les grandes surfaces culturelles (Fnac, Cultura, Espace Culturel Leclerc, etc.) étaient en 2023 les premiers vendeurs de livres neufs, avec 28,4% du marché, devant les librairies (23,3%) et les sites internet (22,2%).

Publicité

•2

20.05 Notre Histoire de France



Après avoir aidé les Gaulois à se débarrasser des envahisseurs germaniques, Jules César se met en tête de conquérir les Gaules. Mais certains peuples gaulois refusent cette présence romaine et prennent les armes. En 52 av. J.-C., une nouvelle se répand de village en village : un jeune chef gaulois du nom de Vercingétorix est en train de lever une armée pour chasser les Romains de Gaule. Après une victoire contre César à Gergovie, Vercingétorix et ses troupes sont coincés à Alésia. Tout autour de la cité fortifiée, 60 000 romains tiennent le siège...

20.05 Tom et Lola



Série policière - France - 2024
Saison 1 - Episode 3
Avec Dounia Coesens, Pierre-Yves Bon, Evelyne El Garby Klai, Yassine Hitch
Un corps sans vie, poignardé dans le dos, est découvert dans la nacelle d'une montgolfière, plongeant Tom et Lola dans une enquête complexe. Les enquêteurs se lancent à la recherche d'un passager introuvable et scrutent les déclarations de l'épouse de la victime, soupçonnant des non-dits. En marge de l'affaire, leur collaboration traverse une zone de turbulences.

20.00 Les nuits d'été à Schönbrunn



Le château de Schönbrunn, qui fait la fierté des autrichiens et de la ville de Vienne accueille une nouvelle fois un rendez-vous incontournable de la scène classique internationale. Les jardins du château se transforment en une gigantesque scène à ciel ouvert où les musiciens font parler leur talent sous le commandement du célèbre chef d'orchestre letton Andris Nelsons. De nombreuses œuvres sont aux programmes et les spectateurs de cette année auront le privilège de voir la performance la soprano norvégienne Lise Davidsen.

•4

10.59 Les Croods

(Pré)histoires de famille
12.54 ASKIP, le collège se la raconte
13.10 Anatole Latuile
14.25 Trop cool, Scooby-Doo !
14.59 Molusco
17.08 Okoo-koo
17.23 Oscar & Malika toujours en retard
17.35 Okoo-koo
18.01 Grizzy et les lemmings
18.34 Organisation Super Insolite
19.35 T'es au top
19.50 Okoo-koo

arte

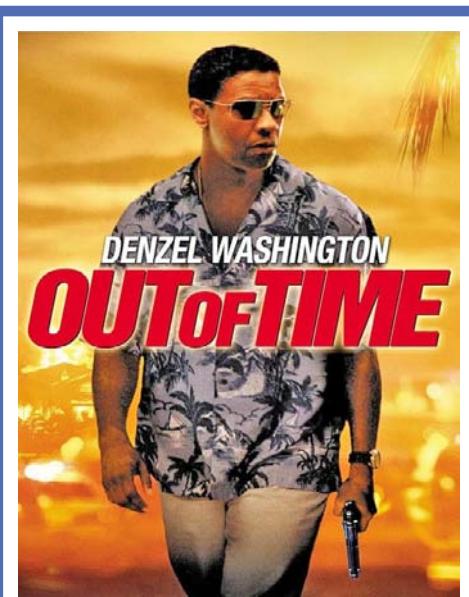
C 8

10.55 Sucres, la grande intoxication
11.55 Sale temps pour la planète
12.35 Le Mag de la santé
13.35 Consomag
13.40 Royaume-Uni, du Brexit au Bregret
15.00 SOS animaux orphelins
16.25 C dans l'air l'invité
16.40 C dans l'air
17.55 C à vous
19.00 Vu
19.05 C à vous la suite
20.00 A la source
20.05 Aidants, il est temps de les aider
21.55 C ce soir

10.35 Secrets sauvages du patrimoine
11.20 Cimes d'Europe
12.30 A chacun ses peurs
14.05 Archipel New York
14.50 La France sauvage
15.35 Canada, la force de la nature
16.20 Invitation au voyage
17.55 République tchèque : le boom du cannabis
18.45 Arte journal
19.05 28 minutes
19.55 Vive les microbes !
21.35 Le pape Pie XII et la Shoah

08.11 Y'a que la vérité qui compte : nos plus belles histoires
09.26 Chez Jordan De Luxe
11.27 La sélection du jour
11.36 William à midi : première partie
12.39 William à midi
13.05 Inspecteur Barnaby
17.04 Pascale, Eric, Yann et les autres
17.56 La tribu de Baba
18.49 Touche pas à mon poste
20.20 Samba

22.31 L'essentiel chez Labro
Film de science-fiction - Australie - 2015
Avec Channing Tatum, Mila Kunis, Sean Bean, Eddie Redmayne



RTL 9 19.55

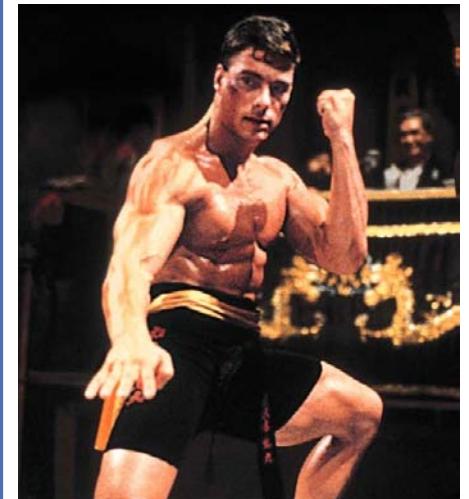
OUT OF TIME

Film policier - Etats-Unis - 2003
Avec Denzel Washington, Eva Mendes, Sanaa Lathan, John Billingsley

Matt Lee Whitlock est le chef de la police de Banyan Key en Floride. Respecté par ses pairs et apprécié par les habitants, il dirige une équipe de quatre policiers incluant sa femme, l'inspecteur Alex Diaz, dont il est sur le point de divorcer. Whitlock a renoué avec sa petite amie, Ann, mariée à un footballeur déchu au tempérament violent, Chris. Un jour, celle-ci lui déclare qu'elle souffre d'un cancer.

ACTION 19.50

BLOODSPORT, TOUS LES COUPS SONT PERMIS



Film d'action - Etats-Unis - 1988

Avec Jean-Claude Van Damme, Donald Gibb, Norman Burton

Frank Dux, un agent des services secrets américains, est également un athlète de haut niveau en arts martiaux. Sans en informer ses supérieurs, il se rend à Hong-Kong pour participer au Kumite, un championnat du monde officieux et illégal. Il ne sait pas que deux agents sont à ses trousses pour l'en empêcher et pour l'arrêter. Sur place, Dux sympathise avec Ray Jackson. Il rencontre également le terrible Chong Li.

TFX 20.05

JUPITER : LE DESTIN DE L'UNIVERS



Film de science-fiction - Etats-Unis - Australie - 2015

Avec Channing Tatum, Mila Kunis, Sean Bean, Eddie Redmayne

Jupiter Jones, dont les parents ont connu un destin tragique, est une immigrée clandestine qui travaille comme concierge à Chicago. Pendant ce temps, sur une planète très lointaine, le destin de la Terre est discuté entre de très riches héritiers, qui se partagent les planètes habitables de toutes les galaxies. C'est alors que trois chasseurs de primes intergalactiques débarquent sur Terre pour enlever Jupiter.

TÉLÉVISION

TF1

20.10 Koh-Lanta



Saison 26 - Episode 8 : La tribu maudite

Présenté par Denis Brogniart

Les rebondissements continuent de rythmer cette nouvelle saison de Koh-Lanta. En plus de la tribu maudite, les aventuriers ont été témoins d'un abandon, cette fois pour des raisons non médicales. Alexandre a quitté l'aventure le même soir que trois autres candidats, marquant ainsi un record de départs à ce stade du jeu. Le nombre d'aventuriers diminue rapidement, poussant certains à s'interroger et à élaborer des stratégies pour atteindre la fin.

M6

20.10 Tulsa King



Série policière - Etats-Unis - 2022

Saison 1 - Episode 1/9

Avec Sylvester Stallone, Andrea Savage, Martin Starr, Jay Will, Max Casella
Dwight est surpris d'apprendre que sa famille mafieuse n'a plus rien pour lui à New York. Il est donc envoyé à Tulsa, dans l'Oklahoma. Alors qu'il s'installe et observe son nouvel environnement, Dwight ne tarde pas à se faire de nouveaux associés.

CANAL+

22.23 Clique



Présenté par Mouloud Achour

Nouvel horaire, nouvelle formule pour CLIQUE, présenté par Mouloud Achour. A 19h45 Pauline Clavière ouvre le bal avec "Le JT de Clique", le journal avec tout ce qu'il fallait cliquer dans la journée. Mouloud Achour revient à son exercice signature, le "Clique X" face à face iconique, entretien au long cours avec la personnalité du jour. Un invité sociétal viendra ensuite nous éclairer sur le monde actuel, toujours en clair et en direct !

PLANÈTE +

TFX

W9

08.07 Les présidents et les voyages
09.44 Faites entrer l'accusé
11.22 Mystérieux objets
12.57 Le soldat méconnu
13.53 Char d'assaut : la résurrection du Mark IV
15.03 Les monuments sacrés
16.45 L'énigme de la tombe celte
18.23 American Pickers, la brocante made in USA
19.55 Le Mans 55, une tragédie française

08.40 Gossip Girl
11.05 Les frères Scott
15.20 Mamans & célébres
17.10 La villa des coeurs brisés
19.05 Plus belle la vie, encore plus belle
20.05 Jupiter : le destin de l'univers
22.20 Chroniques criminelles

TF1



08.00 W9 Hits
09.30 W9 Hits Gold
10.30 W9 Hits
11.05 Météo
11.10 NCIS
15.40 Un dîner presque parfait

Un dîner presque parfait

Bélier 21-03 au 20-04

Même si votre partenaire ou vos collaborateurs vous demandent une attention particulière, ne perdez toutefois pas de vue l'élaboration de vos projets.

Taureau 21-04 au 21-05

Le travail tient en ce moment beaucoup de place dans votre vie. De plus, vous avez aujourd'hui l'occasion d'aller un peu plus loin.

Gémeaux 22-05 au 21-06

Voilà une période où les plaisirs, les loisirs et les jeux prennent beaucoup de place.

Cancer 22-06 au 22-07

C'est la famille, le foyer ou le patrimoine qui restent en ce moment au centre de vos préoccupations.

Lion 23-07 au 23-08

On apprécie grandement votre capacité à communiquer, ce qui permet de bons échanges avec votre conjoint.

Vierge 24-08 au 23-09

C'est le moment de mettre en avant vos dons et de faire valoir la qualité de votre travail.

Balance 24-09 au 23-10

N'ayez crainte d'afficher votre tempérament et votre personnalité, car votre pouvoir de création gagne à être remarqué.

Scorpion 24-10 au 22-11

Depuis quelque temps, vous préférez vous isoler afin de faire le point. Mais quand vous l'aurez fait, pensez dès demain à sortir un peu de votre maison.

Sagittaire 23-11 au 21-12

Actuellement, vos projets avancent et vos amis vous sollicitent pour des soirées où les discussions intéressantes ne manquent pas. Soyez à l'écoute.

Capricorne 22-12 au 20-01

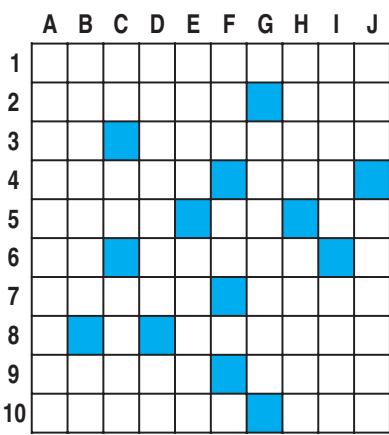
En ce moment, vous mettez toute votre énergie dans vos objectifs sociaux. Et cela finira par payer car vous pensez à augmenter votre capital ou vos acquis.

Verseau 21-01 au 18-02

Vous avez envie d'entreprendre autre chose, ou de voyager afin d'élargir vos divers horizons.

Poissons 19-02 au 20-03

Vous traversez une crise salutaire car elle vous permet de prendre conscience de ce qui n'allait pas dans votre vie.



Horizontalement:

- Clôture à jour.
- C'est lui qui a la lanterne d'Aristote ! Talent gâché.
- Au nombre deux. Pleins comme un œuf.
- A un coup d'œil. Sortie de l'anonymat.
- Mit au courant. Coupe de la ligue. Possessif.
- Tirées au sort. Entretient une relation.
- Eprouvé. Irritant.
- Pièce de tissu.
- Besoin. Passe à dame.
- Couvre feu. Prise.

Verticalement:

- Elles se sont éclatées malgré elles !
- Fait jour. Grecque.
- Vieux soleil levant. Lettres à lettre. Etoile.
- Zéro de conduite ! Codes barres.
- Côté cours. Gober.
- Nouveau bizuté. Infinitif.
- Disgraciée.
- Vague. Ne laisse pas à poil.
- Vues. Représ.
- Trois sur quatre. S'est montrée une fine lame.



ALLIAGE - AMITIE - ANGOISSE - AVAL - BALLON - BARQUE - BISE - CABINET - CHOSE - CRAN - DAME - EVIDER - EXTRACTION - GENERALITE - GESTE - IMPRIMANTE - INSTALLER - INTERET - LARVE - MANIERE - MEDISANCE - MENUISERIE - MICA - MUSC - NUAGE - ONCE - OUTRE - PAIRE - PLACE - QUEUE - RAVIR - REER - RIME - RITE - RITUEL - RUBIS - SENTENCE - SOIR - TEINTE - TOURNIS - URNE - VERIDIQUEMENT - VIRTUELLEMENT - VISER - VISUELLEMENT.

Les 9 lettres restantes composent le tout de la charade suivante :

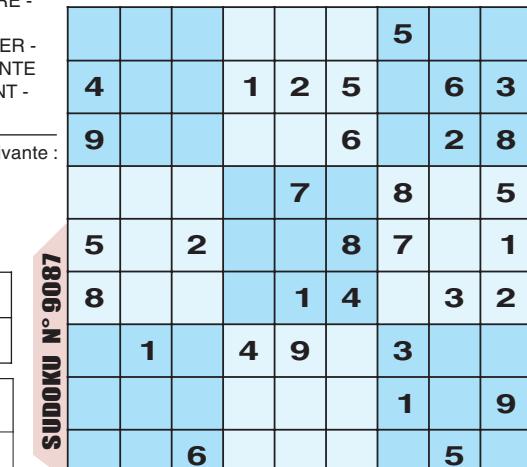
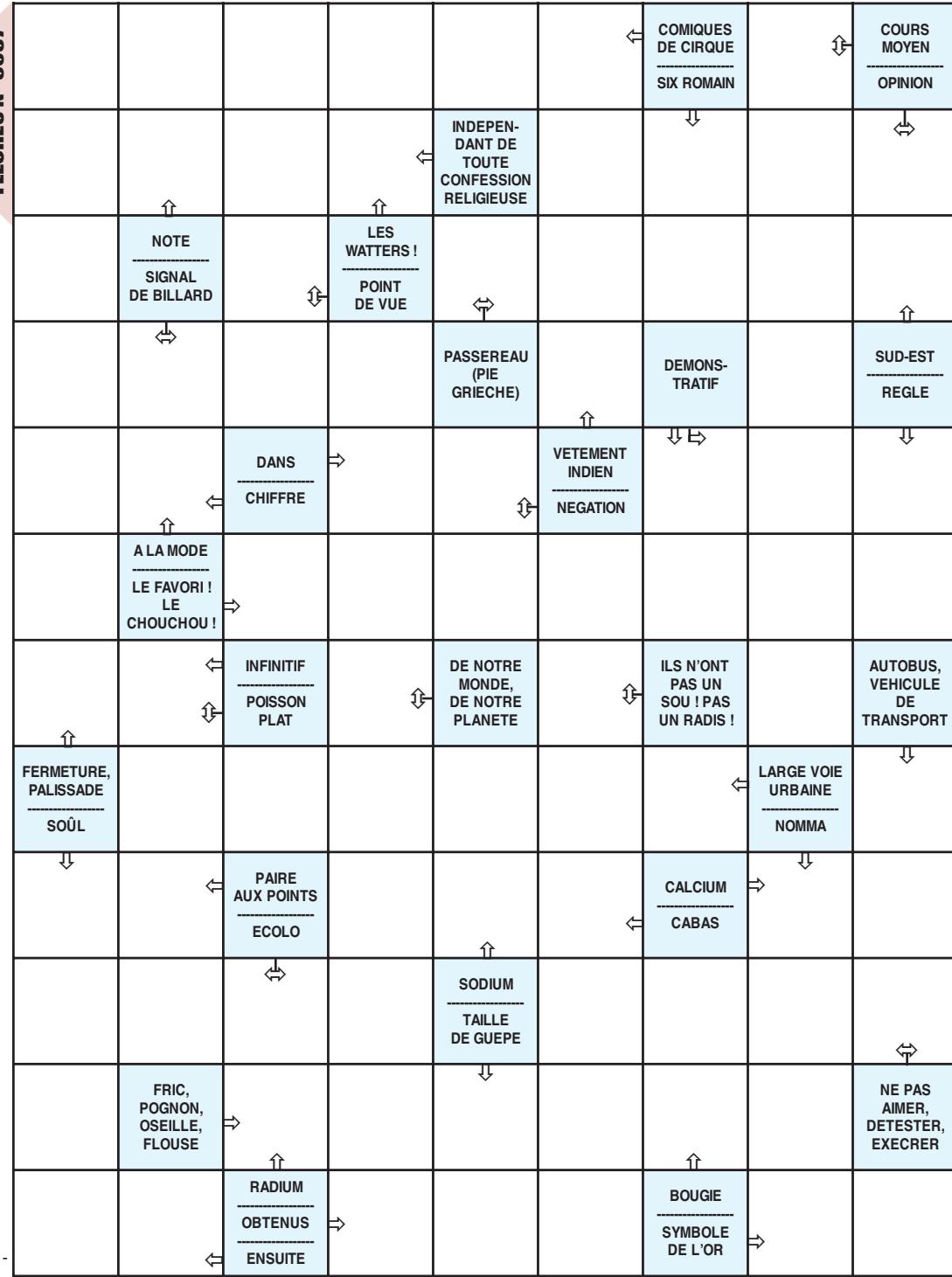
- Mon 1er est le mâle de l'oie.
- Mon 2e est surnommé.
- Mon 3e, c'est réfuter.

Mon tout est un homme de belle culture



Jeux proposés par Chérifa Benghani

FLÈCHES N° 9087



FLECHES N° 9086

CROISÉS N° 9086



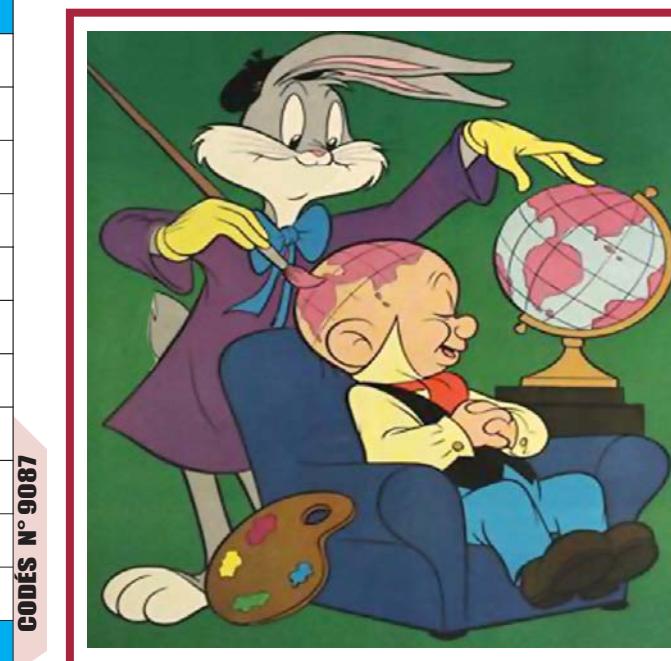
SUDOKU N° 9086



CODÉS N° 9086



FOUILLIS N° 9086:
CROCODILE (Crocs - Code - Ile)



10 ERREURS



**Egypte :
les revenus
du canal de
Suez en baisse
de 60% depuis le
début de l'année**



Les revenus générés par le canal de Suez en Egypte ont chuté de 60%, et le nombre de navires passant par cette voie navigable a diminué de 49% depuis le début de l'année 2024, a déclaré dimanche un responsable égyptien.

Le président de l'Autorité du canal de Suez (SCA), Osama Rabie, a indiqué dans un communiqué que «la situation actuelle et les défis sans précédent dans la région de la mer Rouge» avaient poussé les expéditeurs à chercher des voies de navigation alternatives loin du canal de Suez.

Selon la SCA, les revenus du canal sont passés de 9,4 milliards de dollars américains au cours de l'exercice 2022-2023 à 7,2 milliards de dollars au cours de l'exercice 2023-2024.

Au moins 20 morts dans des inondations et glissements de terrain en Inde et au Bangladesh



Une personne en mal de santé est soignée par un médecin. Une automobile en panne a recours à un mécanicien. Mais à qui la terre devra-t-elle s'adresser quand sa folie perdure et semble vouloir aller à l'extrême ?

Les alertes contre le dérèglement climatique se multiplient au rythme des crues et des inondations qu'accompagnent dans un paradoxe troublant des sécheresses impériales en déroulant et en entremêlant les saisons. Aucun pays au monde n'est épargné par les broderies maintenant incalculables d'un climat pourvoyant à répétition les déluges et le tarissement des eaux provoquant en même temps des morts par milliers. Là subites, ici des décès par agonies lentes.

EDITORIAL

Par Abdou BENABBOU

LE MONDE PERD PIED

Qui aurait cru, il y a des décennies encore, que les déserts changeraient d'adresses pour que les contrées hier verdoyantes adoptent dans la douleur et le drame des visages du Ténéré ?

Mieux encore : la fatidique danse à deux temps du climat désespère en obligeant plusieurs régions du monde à réclamer en alternance de quoi étancher leurs soifs et à maudire ensuite les catastrophiques inondations répétitives qui rasent villes et maisons. Les séismes, les volcans et les typhons se mettent de la partie pour que les riches perdent leurs âmes et leurs raisons.

A la violence du climat répondent les

violences humaines amplifiées. Le dérèglement climatique a changé la face de la nature, mais il a aussi dénaturé celle de l'homme.

Les provvidences climatiques qui nourrissaient les hommes ont définitivement disparu. A leurs désertions suivent de profondes gêrcures sociales et économiques mettant à rude épreuve peuples et Etats. Les ressources alimentaires tarissent et le coût de la vie n'obéit qu'aux spectaculaires caprices de l'inflation. Désarçonné, le monde perd pied et s'est lancé dans la recherche de faux saints.

La curieuse et fâcheuse malédiction veut qu'elle sème en plus la folie des hommes convaincus que les issues ne sont que dans la profusion injuste du semage outrancier des guerres et des conflits.

**Tunisie :
le candidat Kaïs
Saïed obtient
89,2% des voix**



Le candidat Kaïs Saïed a obtenu 89,2% des voix lors de l'élection présidentielle en Tunisie, suivi de Ayachi Zammal avec 6,9% des voix, et Zouhair Maghzaoui en troisième position avec 3,9% des voix, rapporte l'agence TAP, citant un sondage de «Sigma Conseil» annoncé par son directeur, Hassen Zargouni. Zargouni, ajoute TAP, a présenté ces résultats lors d'une émission diffusée dimanche soir au journal de 20h sur une chaîne locale, Al Wataneya 1.

Il a précisé que le taux de participation était de 27%, ajoutant que le nombre total d'électeurs inscrits à l'intérieur du pays s'élève à 9 110 407, alors que le nombre estimé de votants est de 2 460 000. Il a également souligné que 87,3% des électeurs de moins de 35 ans ont voté pour le candidat Kaïs Saïed.

Record de l'année : près de 1.000 traversées illégitimes de la Manche samedi



Un record de 973 migrants ont traversé la Manche samedi pour rejoindre illégalement le Royaume-Uni sur des canots de fortune, le jour même où quatre personnes ont péri en mer, selon des chiffres publiés par le ministère de l'Intérieur britannique.

Ces 973 arrivées, qui ont été annoncées dimanche, portent à 26 612 le nombre de migrants qui ont atteint les côtes anglaises cette année, surtout depuis la France. Ces traversées ont eu lieu le jour même où un enfant de deux ans, une femme et deux hommes ont trouvé la mort dans deux incidents survenus au large des côtes françaises.

Le précédent record date de juin dernier, avec plus de 882 traversées. Selon les autorités britanniques, les embarcations de fortune sont de plus en plus chargées, avec 52 passagers en moyenne contre seulement 13 en 2020.